

DIAGNOSTIC

DE L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS
SUR LE TERRITOIRE DE METZ MÉTROPOLE





ÉDITORIAL

Connaître pour mieux agir

Dans le cadre de son programme partenarial 2017, l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle a réalisé une étude concernant l'accueil des jeunes enfants sur le territoire de Metz Métropole. Cette mission a été conduite à la demande de la Caisse d'Allocations Familiales de Moselle et de Metz Métropole. Elle vise à dresser un état des lieux des tendances à l'oeuvre sur le territoire.

L'étude examine particulièrement la distribution spatiale et l'évolution de la population des jeunes enfants, le comportement et les attentes des ménages, la capacité d'offre actuelle et les différents modes de garde en usage, pour identifier d'éventuels écarts entre offre et demande et, partant, permettre aux collectivités de mieux dimensionner et qualifier leurs interventions.

Des enjeux de société, d'attractivité territoriale et d'épanouissement familial

En même temps, l'étude participe d'une réflexion plus générale relevant habituellement d'autres domaines.

Elle fait d'abord écho aux enjeux sociaux et sociétaux que rencontrent les territoires au travers, par exemple, des problématiques de desserrement des ménages ou de déplacement domicile-travail : les politiques d'accueil des jeunes enfants sont ainsi directement liées aux évolutions des modes de vie des français.

Elle touche ensuite à l'attractivité territoriale, préoccupation centrale de nombreux élus locaux et de leurs services de développement. Ainsi, à l'heure de la métropolisation et de la concurrence entre les territoires pour attirer actifs et entreprises, la mise à disposition d'une offre d'accueil du jeune enfant contribue à séduire les nouveaux arrivants et à renforcer l'attractivité territoriale, en répondant aux besoins des ménages de concilier vie privée et vie professionnelle, et de maintenir un certain niveau d'activité professionnelle, notamment chez les femmes.

Enfin, l'étude est une occasion de rappeler qu'une politique d'accueil de la petite enfance contribue d'abord à l'accompagnement à la parentalité, au développement physique et psychique de l'enfant, ainsi qu'à son épanouissement, et ne saurait se limiter au simple cadre d'une réflexion sur le mode de garde.

Quatre temps pour l'étude de la politique d'accueil du jeune enfant dans Metz Métropole

Aujourd'hui, Metz Métropole ne dispose pas de la compétence relative à l'accueil de la petite enfance : prérogative des communes, les travaux ont donc été conduits au niveau des communes de Metz Métropole et au niveau du périmètre métropolitain dans son ensemble.

L'étude est conduite en quatre temps. Les deux premiers volets concernent la demande « potentielle » en offre d'accueil d'enfants de moins de trois ans. Un **premier** volet examine d'abord la dynamique démographique et la répartition spatiale de la population des enfants de moins de trois ans. Un **second** volet porte ensuite le focus sur le profil des familles et leur besoin. Au regard de ces besoins, un **troisième** volet permet de caractériser l'offre au travers de sa répartition et de son poids au sein des communes. Enfin, un **quatrième** volet est consacré à dessiner quelques perspectives d'évolution relatives à l'offre et à la demande d'accueil du jeune enfant.

Laurent PONTÉ
Directeur, CAF de la Moselle



Patricia GOUT
Directrice, AGURAM



SOMMAIRE

08 Des besoins stables, dans un contexte de baisse et de redistribution spatiale de la population

Une baisse démographique importante pour la ville de Metz et l'agglomération **08**

La population des moins de trois ans se concentre dans quatre communes de l'agglomération **P.9**

Une population des moins de trois ans en baisse au sein de l'agglomération **10**

Un « taux de maintien » globalement stable mais avec une redistribution en marge du territoire, marque de la périurbanisation et du parcours résidentiel **11**

Les ménages avec jeunes enfants davantage attirés par le périurbain **12**

16 Des familles en attente de solutions d'accueil et au profil varié

Plus de 2 enfants sur 5 de moins de trois ans ont des parents actifs occupés **16**

Près d'un enfant sur cinq vit dans un foyer monoparental **18**

Plus d'un enfant de moins de trois ans sur trois vit à Metz Métropole dans un foyer à bas revenus en 2016 **19**

22 Une diversité de l'offre conditionnée au lieu de résidence

Une offre d'accueil collectif concentrée sur Metz **22**

Le recours aux assistantes maternelles pour les parents résidant en dehors des communes de Metz et Woippy **24**

Le recours à la garde à domicile reste marginal dans l'agglomération messine **25**

L'origine géographique des enfants accueillis dans les structures de la métropole **25**

Une concentration de l'emploi sur Metz, mais qui se diffuse sur des zones d'activités dédiées dépourvues d'équipements d'accueil du jeune enfant **26**



30 Perspectives d'évolution de l'offre et de la demande d'accueil

Les perspectives d'évolution de la demande

30

Les perspectives d'évolution de l'offre d'accueil individuel

31

33 Synthèse

Synthèse

33

36 Annexes

Répartition communale des établissements et de leur nombre de places selon le type de prestation de la CAF en 2016

36

Origine géographique des enfants accueillis dans les structures d'accueil collectif

36





1

DES BESOINS STABLES, DANS UN CONTEXTE DE BAISSSE ET DE REDISTRIBUTION SPATIALE DE LA POPULATION

La population des enfants de moins de trois ans dans l'agglomération messine s'élève à 7359 individus en 2013, soit 3,3% de la population totale de Metz Métropole. Depuis 2008, cette population est en baisse conformément à la tendance globale de la collectivité.

Les jeunes enfants se concentrent avec une certaine évidence dans les quatre communes les plus peuplées, à hauteur de 78%. Néanmoins, l'examen de la part des moins de trois ans dans les populations communales révèle une répartition significative dans les poches d'habitat social et un trait caractéristique de la périurbanisation et du parcours résidentiel aux marges de Metz Métropole.

L'observation se confirme à l'étude du taux de maintien qui, globalement, reste constant à l'échelle de la métropole, mais caractéristique d'une certaine concentration aux marges. Le fait périurbain ne doit pas masquer le fort besoin qui demeure en cœur d'agglomération.

Fondée sur des observations limitées à 2013, les tendances observées, quoique robustes, mériteraient d'être suivies dans le temps.

7 359



nombre d'enfants de moins de 3 ans à Metz Métropole

2 501



nombre de naissances au sein de Metz Métropole

78%



des enfants de moins de 3 ans vivent à Marly, Metz, Montigny-lès-Metz et Woippy

DES BESOINS STABLES, DANS UN CONTEXTE DE BAISSSE ET DE REDISTRIBUTION SPATIALE DE LA POPULATION

L'approche de la demande en accueil collectif ou individuel s'est faite à travers l'observation de la dynamique démographique et la répartition territoriale de la population des 0-3 ans dans l'agglomération.

UNE BAISSSE DÉMOGRAPHIQUE IMPORTANTE POUR LA VILLE DE METZ ET L'AGGLOMÉRATION

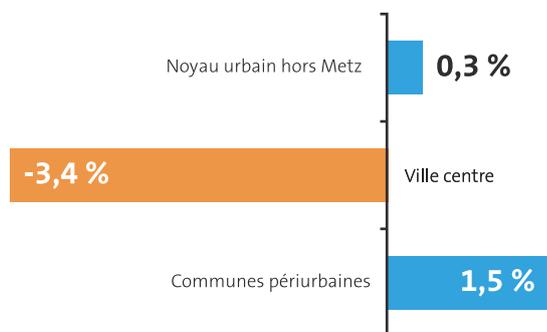
Avec 221810 habitants au 1^{er} janvier 2013, l'agglomération de Metz Métropole se place au 5^{ème} rang des agglomérations du Grand Est en termes de poids démographique derrière l'Eurométropole de Strasbourg, la CU du Grand Reims, la CA Mulhouse Alsace Agglomération et la métropole du Grand Nancy, et à la première place du département de la Moselle. Entre 2008 et 2013, la population de l'agglomération messine a perdu 3445 habitants, soit une régression de 1,5%.

Au cœur de cette agglomération, la ville de Metz comptait 118634 habitants au 1^{er} janvier 2013, soit plus de 50% (53%) de la population de la métropole. Depuis 2008, sa population a enregistré une baisse de 0,69% par an, plus rapide que celle observée à l'échelle de l'agglomération (-0,31%/an). Cette perte de population concerne l'ensemble des quartiers messins à l'exception des quartiers de Plantières-Queuleu et Vallières. Ce recul démographique à l'échelle de la ville de Metz est porté par un solde migratoire négatif, en dépit d'un solde naturel positif. A l'exception des communes de Woippy (+7,2% entre 2008 et 2013) et Lon-

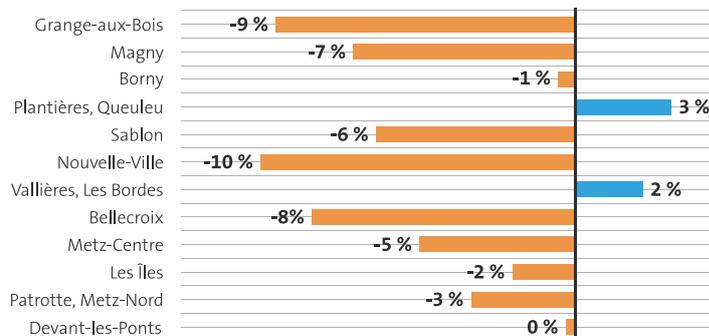
geville-lès-Metz (+3,9%), les autres communes du noyau urbain : Montigny-lès-Metz, Ban-Saint-Martin et Moulins-lès-Metz voient leur population régresser ou se maintenir pour cette dernière.

La zone périurbaine, qui représente 25% de la population de l'agglomération, connaît une dynamique positive avec un accroissement de 1,5% (plus de 820 personnes) depuis 2008. La situation est très variable d'une commune à une autre. Les communes d'Augny et Châtel-Saint-Germain ont enregistré les baisses les plus importantes, respectivement -13% et -12% sur la période 2008-2013. Celles-ci s'expliquent par la fermeture de la BA128 pour l'une et du 1^{er} Régiment médical pour l'autre (la baisse se porte sur la population hors ménages). A contrario, les communes de Lorry-lès-Metz, Marly et Saint-Privat-la-Montagne ont gagné plus de 300 habitants sur cette période, en lien avec les programmes immobiliers de ces communes.

Évolution de la population à Metz Métropole entre 2008 et 2013



Metz : Évolution de la population à par quartier entre 2008 et 2013



Source: Recensement de la population (Insee)- 2013

Source: Recensement de la population (Insee)- 2013

Le **noyau urbain**, défini dans cette étude, regroupe les communes du Ban-Saint-Martin, Longeville-lès-Metz, Metz, Moulins-lès-Metz, Montigny-lès-Metz, Woippy.

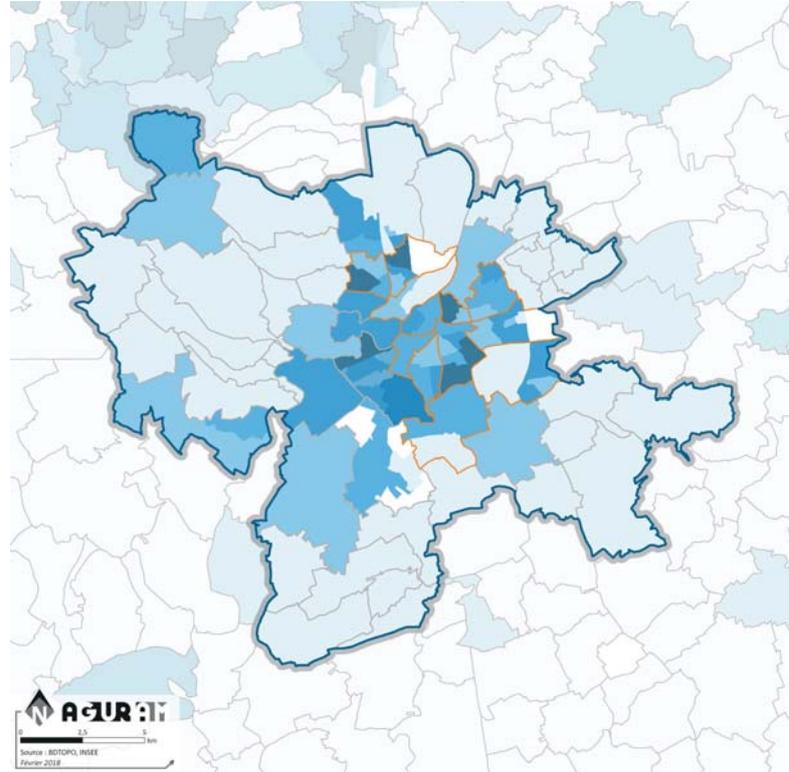
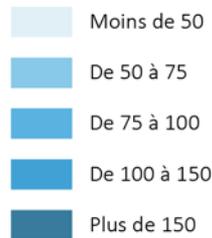


LA POPULATION DES MOINS DE TROIS ANS SE CONCENTRE DANS QUATRE COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

En 2013, 7359 enfants de moins de trois ans résident au sein de Metz Métropole, soit 3,3% de la population de l'agglomération. Globalement, les enfants de moins de trois ans sont plus nombreux dans les communes du centre de l'agglomération : Marly, Metz, Montigny-lès-Metz et Woippy.

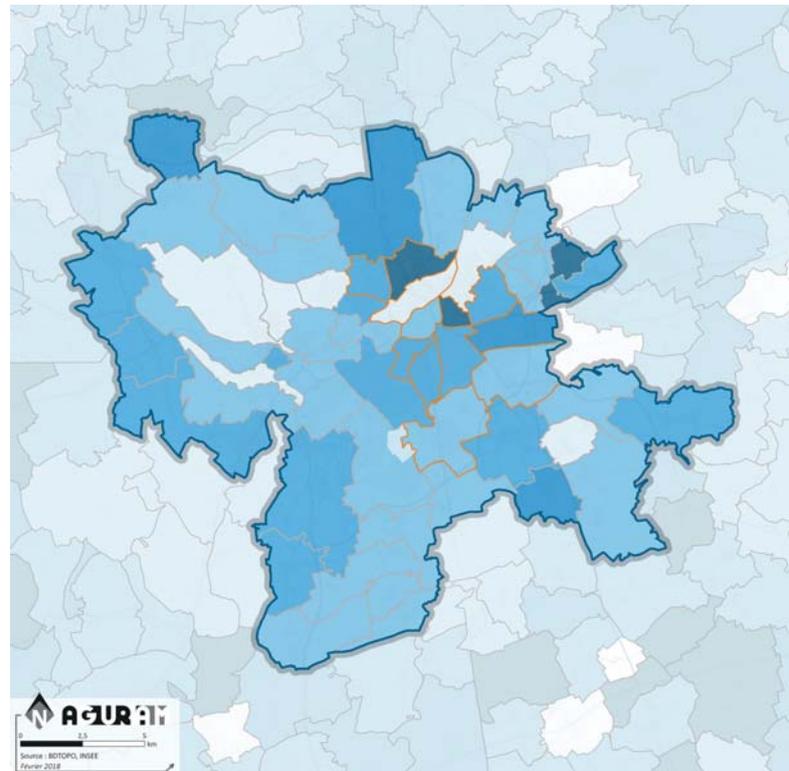
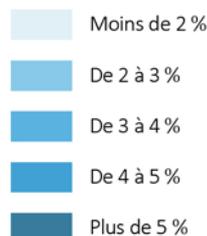
Ces quatre communes sont les territoires les plus peuplés de l'agglomération et concentrent 78% des enfants de moins de trois ans en 2013, avec 5754 enfants. Parmi celles-ci, Montigny-lès-Metz, Woippy et les quartiers messins de Borny, Sablon et Plantières-Queuleu comptent le plus grand nombre d'enfants de moins de trois ans avec des effectifs supérieures à 500 enfants.

Nombre d'enfants de moins de 3 ans, 2013



En termes de proportion, la part des moins de trois ans apparaît plus importante dans les quartiers d'habitat social (commune de Woippy, quartiers messins de Borny, Bellecroix, Patrotte/Metz Nord). Le poids relatif des jeunes enfants est également plus important dans les communes de la deuxième couronne de Metz Métropole, hors des limites de l'agglomération messine, qui attirent des jeunes ménages avec enfants.

Part des enfants de moins de 3 ans dans la population totale, 2013



UNE POPULATION DES MOINS DE TROIS ANS EN BAISSE AU SEIN DE L'AGGLOMÉRATION

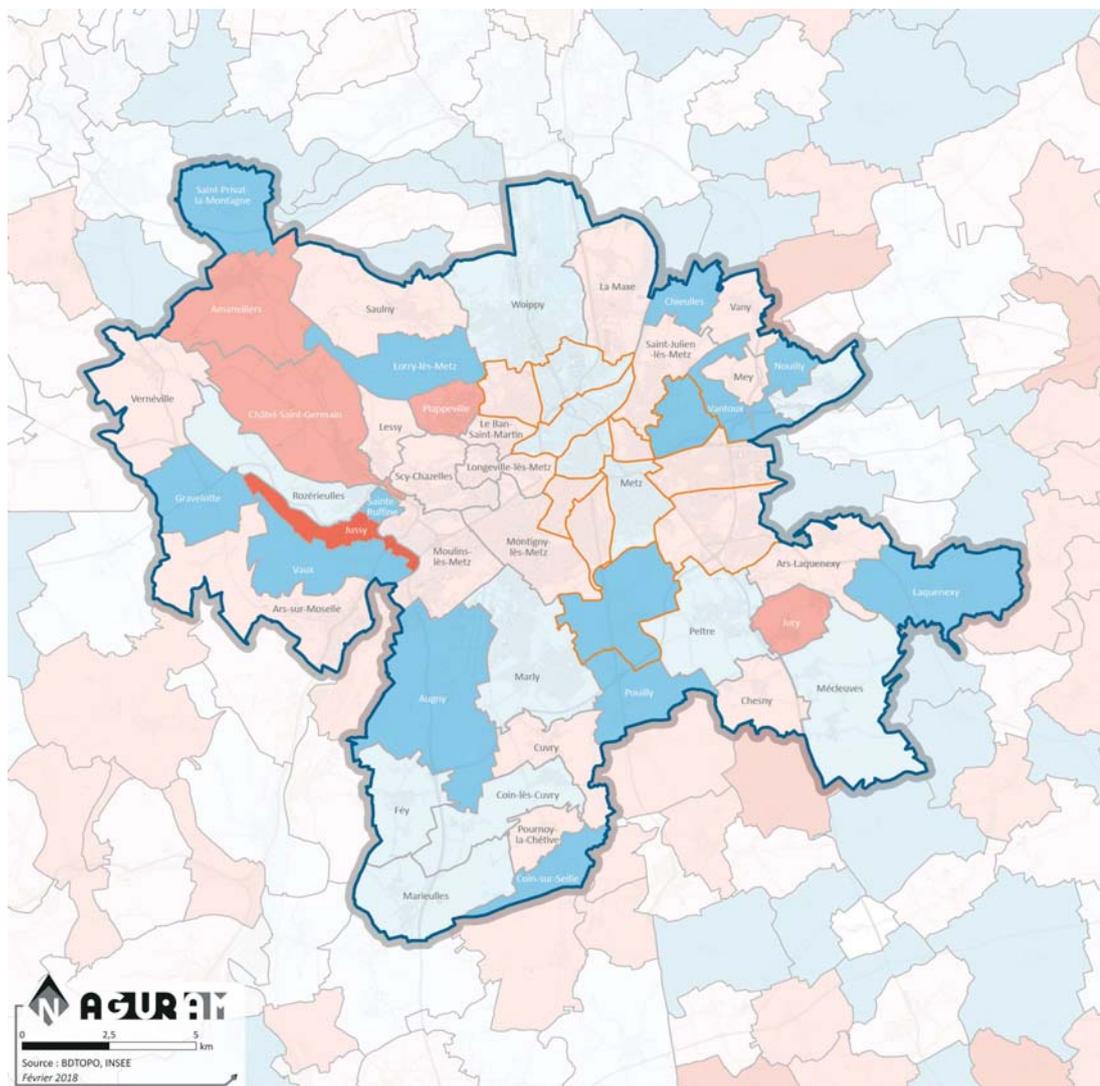
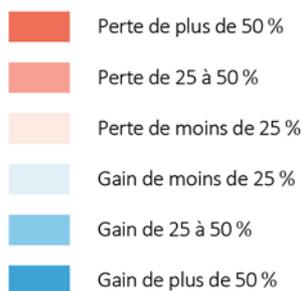
Comme pour la population dans son ensemble, la dynamique démographique des enfants de moins de trois ans connaît une régression. Entre 2008 et 2013, le nombre d'enfants de moins de trois ans a diminué de 2,5% au sein de l'agglomération messine, soit 186 enfants de moins sur cette période. Cette diminution de la population des moins de trois ans est en partie liée à la baisse du nombre de naissances.

En 2013, 2501 enfants sont nés au sein des communes de l'agglomération contre 2774 en 2008. Près de 80% des nouveaux nés résidaient dans les communes de Metz, Montigny-lès-Metz et Woippy. La ville de Metz concentre à elle seule plus de 60% des naissances de Metz Métropole. Ce sont les communes

urbaines de l'agglomération, et particulièrement Metz et Montigny-lès-Metz, qui ont perdu le plus grand nombre d'enfants de moins de trois ans sur cette période. A l'inverse, les communes de Marly, Saint-Privat-la-Montagne, Lorry-lès-Metz et Woippy enregistrent une hausse de jeunes enfants. Cette augmentation de la population est à mettre en parallèle avec les récentes opérations d'aménagement réalisées par ces communes avec notamment la réalisation d'opérations mixtes.

Au-delà de l'agglomération messine les communes situées en périphérie, particulièrement à l'est, ont enregistré de fortes hausses dans cette tranche de la population.

Évolution de la population des moins de 3 ans, 2008/2013



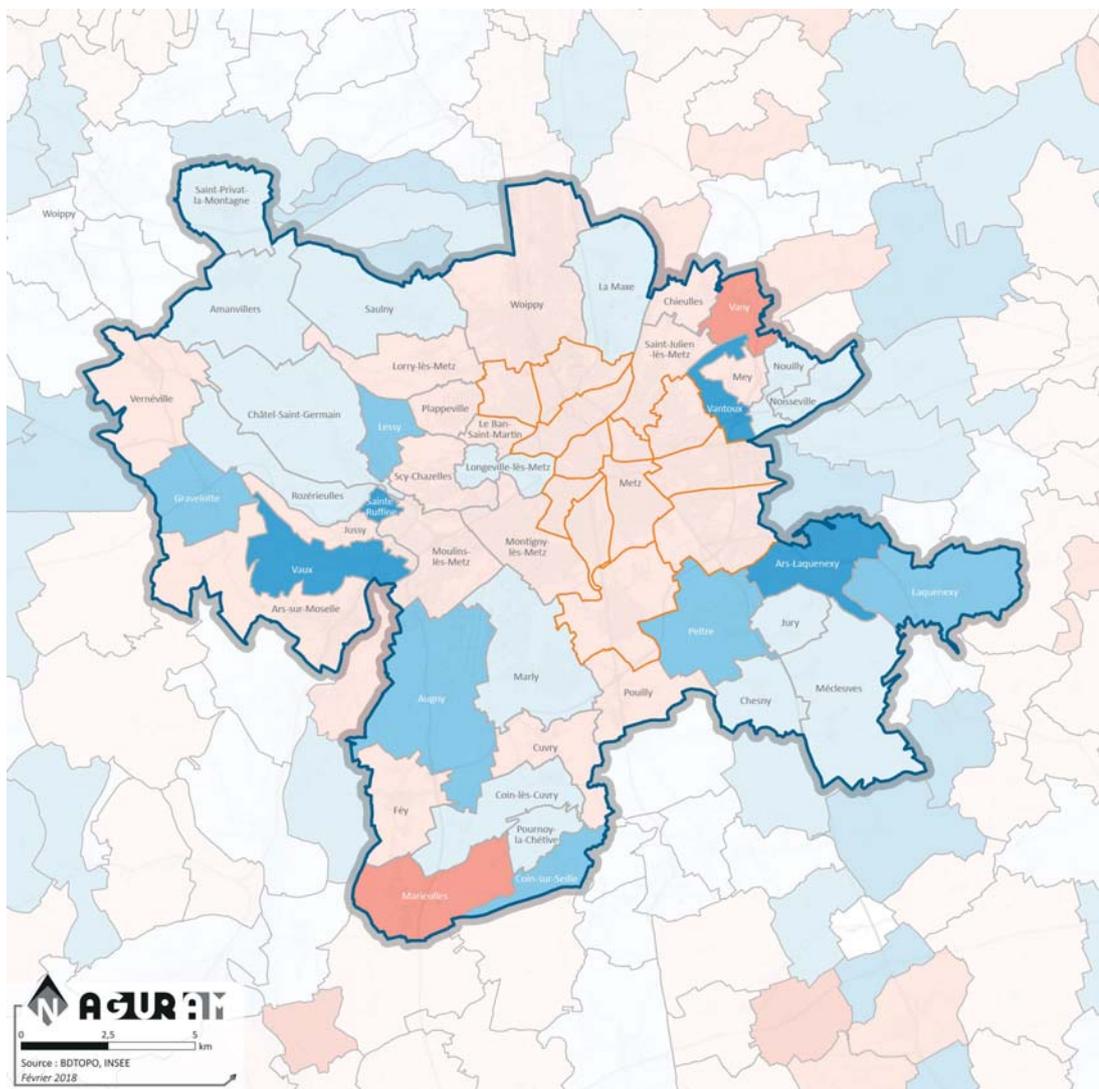
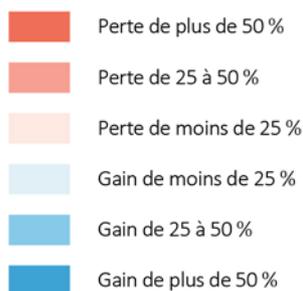
UN « TAUX DE MAINTIEN » GLOBALEMENT STABLE MAIS AVEC UNE REDISTRIBUTION EN MARGE DU TERRITOIRE, MARQUE DE LA PÉRIURBANISATION ET DU PARCOURS RÉSIDENTIEL

En 2013, Metz Métropole recense 7359 enfants de moins de trois ans. Cette population est légèrement inférieure au cumul des naissances ayant eu lieu sur l'agglomération messine au cours de la période 2010-2012, qui totalise 8063 enfants. La variation s'explique par la mobilité résidentielle des ménages : entre leur naissance et l'âge de trois ans, un certain nombre d'enfants ont quitté leur domicile pour suivre leurs parents et emménager dans une commune située en dehors de l'agglomération. Ces départs n'ont été qu'en partie compensés par l'arrivée de famille avec des enfants de cette génération, puisque 9 % des enfants nés dans la métropole ont quitté le territoire avant leurs trois ans.

Depuis cinq ans, ce taux de maintien est stable (8407 naissances cumulées de 2005 à 2007 et 7545 enfants de moins de trois ans en 2008 soit un taux de maintien de 90 %) malgré un nombre de naissances moins important ces dernières années.

Au sein de l'agglomération, le taux de maintien est inférieur à 100% pour la ville centre et les autres communes du noyau urbain (Le Ban-Saint-Martin, Montigny-lès-Metz, Moulins-lès-Metz, Saint-Julien-lès-Metz et Woippy) mais il devient de plus en plus important et cela même au-delà des frontières de l'agglomération.

Taux de maintien : nombre d'enfants de moins de 3 ans 2013 par rapport aux naissances cumulées de 2010 à 2012



Taux de maintien : rapport entre le nombre d'enfants de moins de 3 ans en 2013 par rapport aux naissances cumulées de 2010, 2011 et 2012.

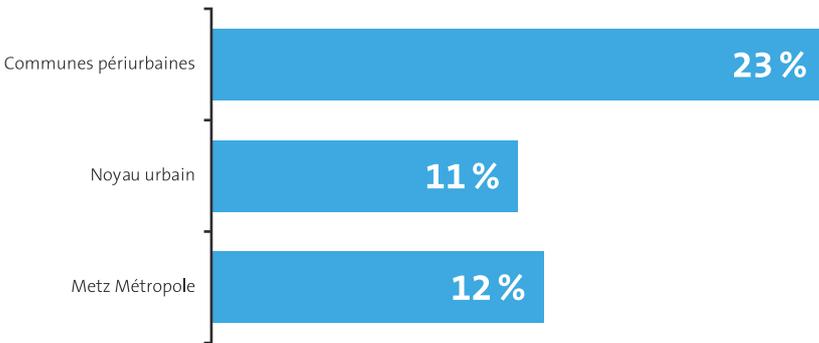
LES MÉNAGES AVEC JEUNES ENFANTS DAVANTAGE ATTIRÉS PAR LE PÉRIURBAIN

Le mouvement centrifuge de la population des moins de trois ans, mis en évidence par le taux de maintien, se confirme par l'analyse des migrations résidentielles. La proportion de ménages avec enfants de moins de quatre ans, parmi les ménages ayant emménagés récemment dans la commune, diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne du cœur urbain de l'agglomération. Ainsi, en 2013, les familles avec jeunes enfants représentaient un nouveau ménage sur dix en milieu urbain contre un sur cinq en périurbain. Dans le noyau urbain, la proportion de nouveaux ménages avec enfants est plus élevée dans les secteurs d'habitat social.

Ce constat se vérifie également lorsqu'on compare l'emménagement récent des ménages avec jeunes enfants à l'ensemble des ménages ayant emménagé récemment. Par ailleurs, 16% des ménages avec très jeunes enfants ont choisi de s'installer dans le périurbain au cours des deux dernières années contre 9% pour l'ensemble des ménages, indifféremment de leur composition.

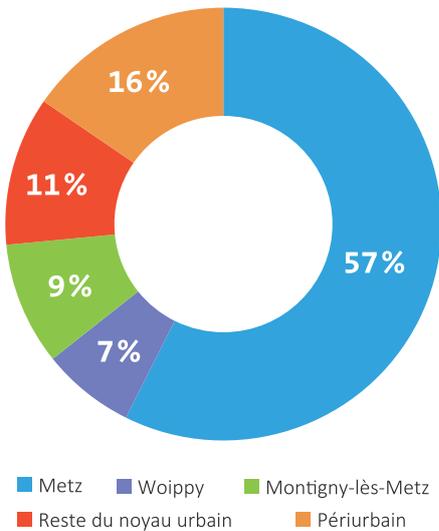
Ces différents éléments sont toutefois à relativiser puisque la majorité des ménages avec très jeunes enfants est localisée à Metz (57%).

Part de ménages avec jeunes enfants parmi les emménagés récents



Source: Fichier détail logement (Insee)- 2013

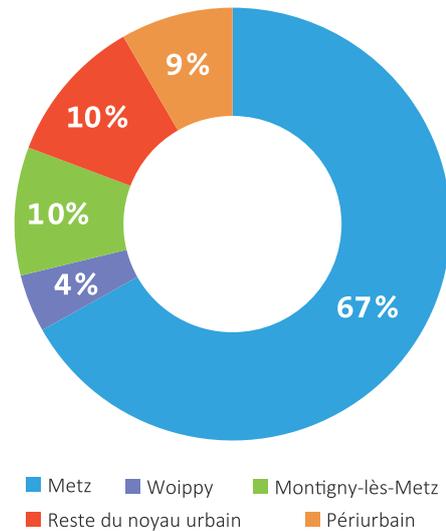
Localisation des ménages avec jeunes enfants emménagés récents



Metz Woippy Montigny-lès-Metz
Reste du noyau urbain Périurbain

Source: Fichier détail logement (Insee)- 2013

Localisation de l'ensemble des ménages emménagés récents



Metz Woippy Montigny-lès-Metz
Reste du noyau urbain Périurbain

Source: Fichier détail logement (Insee)- 2013





2

DES FAMILLES EN ATTENTE DE SOLUTIONS D'ACCUEIL ET AU PROFIL VARIÉ

Dans l'agglomération messine, 2/5 des enfants de moins de trois ans ont un ou deux parents qui travaillent. Cette situation professionnelle impose aux parents de trouver un mode d'accueil pour leur enfant. Les familles « biactives » qui sont fortement représentées en zone périurbaine, concentreront principalement leurs recherches d'un mode de garde dans ce secteur.

Disposer d'un mode d'accueil pour la petite enfance est aussi important pour les actifs occupés que pour les parents sans emploi. Cette nécessité peut être accentuée dans les situations familiales de monoparentalité. Si les cas de monoparentalité concernent majoritairement le cœur urbain de Metz Métropole où ils comptent pour un enfant sur cinq de l'ensemble, ils s'observent également, mais dans une moindre mesure, en couronne périurbaine.

Cette concentration particulière en cœur urbain peut trouver son explication par la présence plus importante du parc social. La précarité, au sein Metz Métropole, n'épargne pas les enfants puisque plus d'un enfant de moins de trois ans sur trois, vit dans un foyer à bas revenus en 2016.

Fondée sur les données allocataires de la CAF, ces observations constituent une première indication sur la nature de la demande. Elles mériteraient d'être accompagnées d'une démarche qualitative portant sur l'accessibilité au mode d'accueil dans une perspective élargie aux considérations financières, temporelles ou géographiques et complétées d'une enquête menée auprès de la population ciblée par la politique d'accueil petite enfance.



2/5



2 enfants de moins de 3 ans sur 5 ont leurs parents actifs occupés

1/5



1 enfant sur 5 vit dans un foyer monoparental

1/3



Au sein de la métropole 1 enfant sur 3 vit dans un foyer à bas revenus

DES FAMILLES EN ATTENTE DE SOLUTIONS D'ACCUEIL ET AU PROFIL VARIÉ

L'observation de la dynamique et de la répartition spatiale de la population des moins de trois ans a permis de fournir une première indication sur la nature de la demande. Ces informations demandent à être enrichies par la connaissance des familles potentiellement demandeuses et leurs besoins, pour mieux apprécier l'offre disponible. Cette appréciation peut être évaluée en se rapprochant des critères d'attribution, motivant une demande de garde. Lors de l'attribution de place en structure d'accueil, plusieurs critères sont pris en compte : situation familiale et professionnelle, revenu, lieu de domiciliation...

PLUS DE 2 ENFANTS SUR 5 DE MOINS DE TROIS ANS ONT DES PARENTS ACTIFS OCCUPÉS

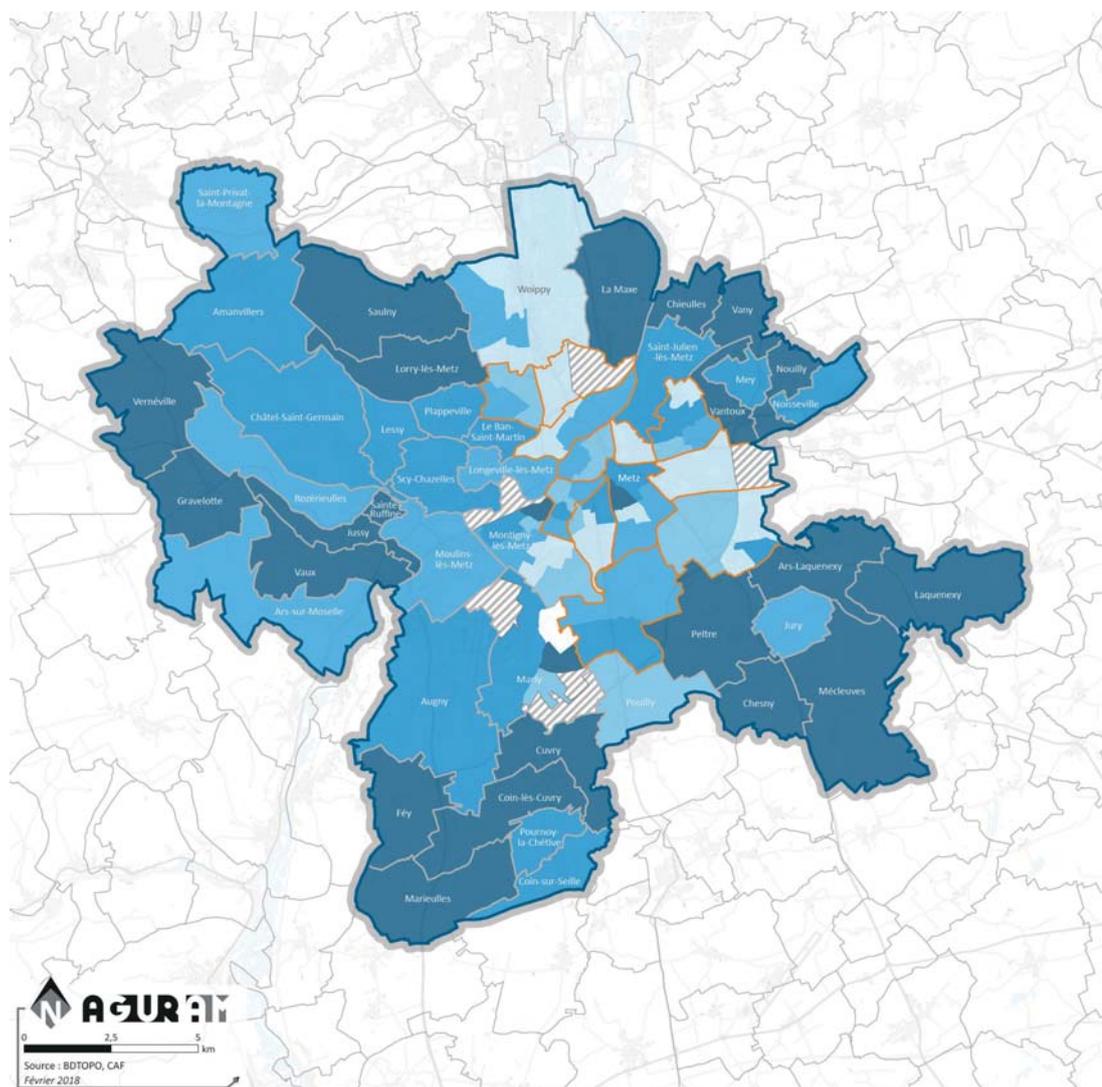
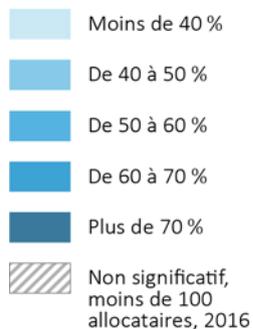
Le taux d'activité des parents traduit un besoin plus ou moins important en accueil de la petite enfance. On parle également de besoin de garde permanente. En 2016, 42% des enfants de moins de trois ans ont leurs deux parents ou le mono-parent qui travaille. Dès lors, pour ces familles, le besoin d'un mode de garde est très élevé.

L'activité des parents diffère toutefois selon les communes de l'agglomération. Les taux de biactifs les plus faibles s'observent en milieu urbain à Metz, Montigny-lès-Metz et Woippy notamment dans les quartiers de Bellecroix, Borny, Saint-Eloy/Pré-Genie,...

Les proportions sont plus élevées au sein des communes de la première couronne, en bordure d'agglomération. Fondée sur la prise en compte des familles allocataires de la CAF, cette observation mérite d'être élargie à l'ensemble de la population résidant à Metz Métropole.

Bien que le taux d'activité traduise un fort besoin des familles, la nécessité du recours à un mode de garde doit aussi prendre en compte les parents qui sont à la recherche d'un emploi.

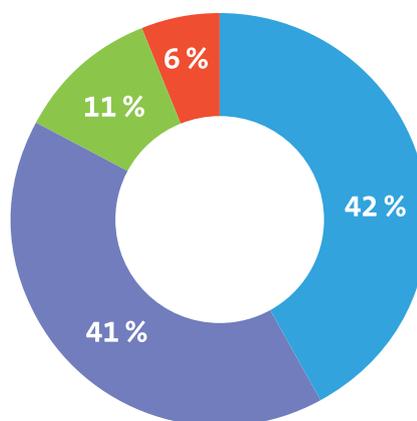
Part des enfants de moins de 3 ans dont les 2 parents sont actifs occupés, dans le total des enfants de moins de 3 ans vivant en famille, 2016



L'inactivité ou le chômage ne préservent pas du besoin de recourir à la garde d'enfants, ne serait-ce que pour pouvoir rechercher efficacement un emploi ou, du point de vue de l'enfant, pour permettre un temps de séparation propice à la découverte d'autres lieux de socialisation et la vie en collectivité.

Au sein de Metz Métropole, les familles touchées par le chômage résident plus particulièrement dans les communes urbaines.

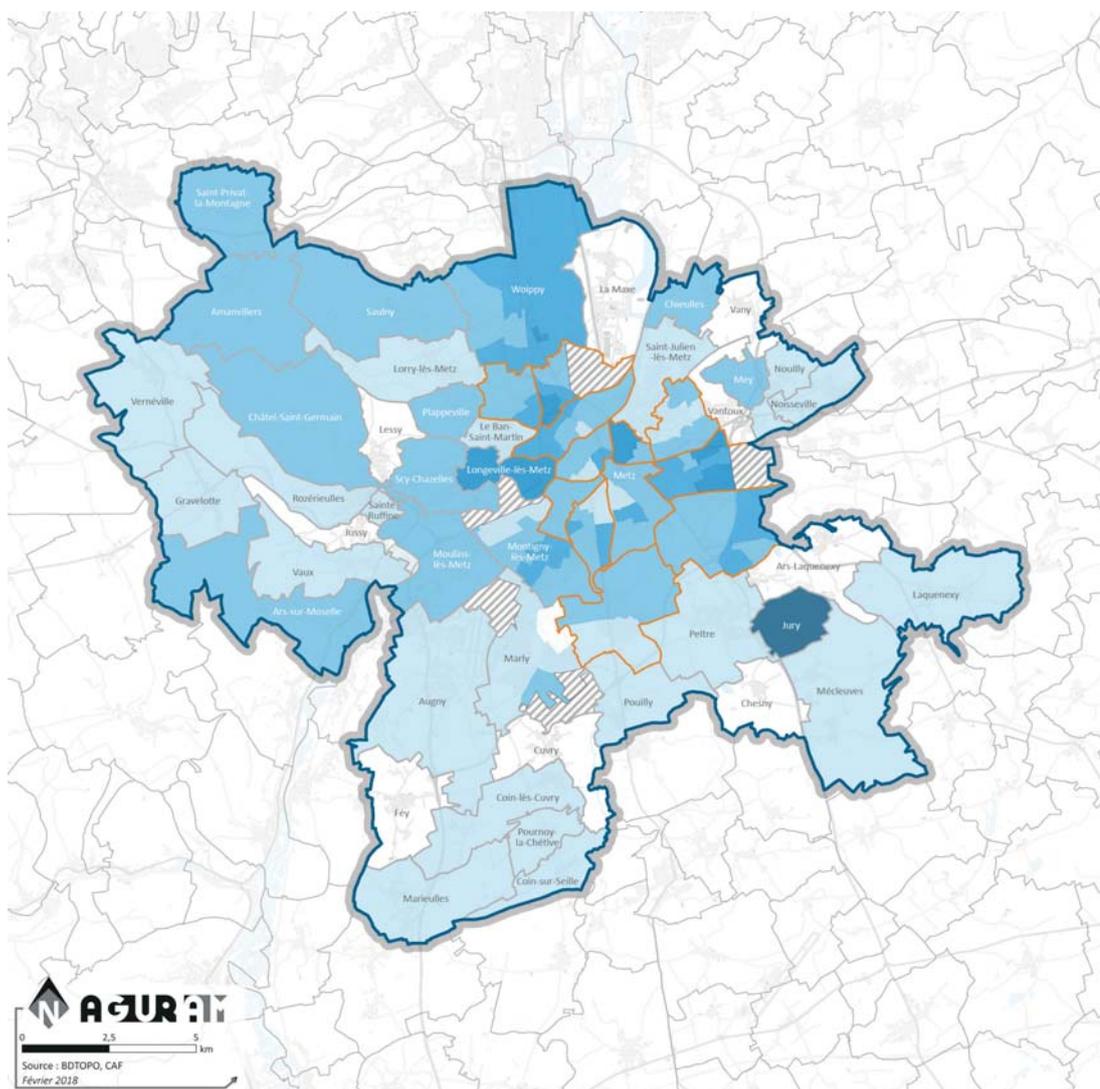
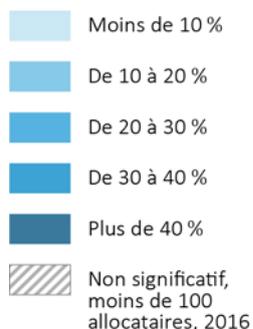
Situation professionnelle des parents d'enfants de moins de trois ans



■ Parents actifs occupés ■ Au moins un des parents inactifs
 ■ Au moins un des parents au chômage ■ Un inactif et un chômeur

Source: Fichier allocataires (CAF) - 2016

Part des enfants de moins de 3 ans dont au moins un parent est au chômage, dans le total des enfants de moins de 3 ans vivant en famille, 2016



PRÈS D'UN ENFANT SUR CINQ VIT DANS UN FOYER MONOPARENTAL

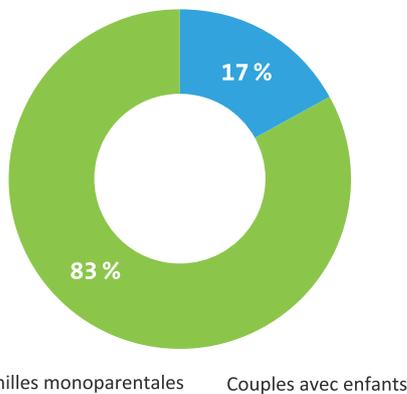
Au même titre que l'activité des parents, la structuration du foyer familial engendre des besoins en matière de garde, notamment pour les foyers monoparentaux¹. Vient s'ajouter à la nécessité et la complexité.

Au sein de Metz Métropole, une grande majorité des enfants de moins de trois ans vit avec ses deux parents dans un logement. Cependant près d'un enfant sur cinq vit dans un foyer monoparental, soit plus de 1170 enfants. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain même si elle reste variable d'une

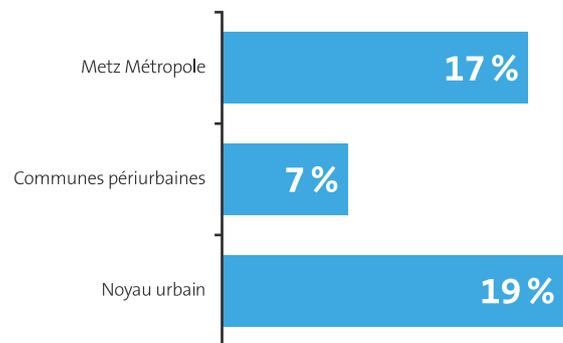
commune à l'autre. Dans les communes de Longeville-lès-Metz, Metz, Montigny-lès-Metz et Woippy ce sont plus de deux enfants sur dix qui sont concernés.

Ces familles résident plus souvent en milieu urbain, là où le parc de logements est le mieux à même de répondre aux besoins de ces ménages, aux ressources souvent plus modestes. C'est également au sein des quartiers urbains où l'habitat social est le plus présent, que l'on observe un nombre de foyers monoparentaux plus important (quartier de Bellecroix, Saint-Eloi, Saint-Privat,...).

Typologie des familles avec enfants de moins de trois ans dans Metz Métropole



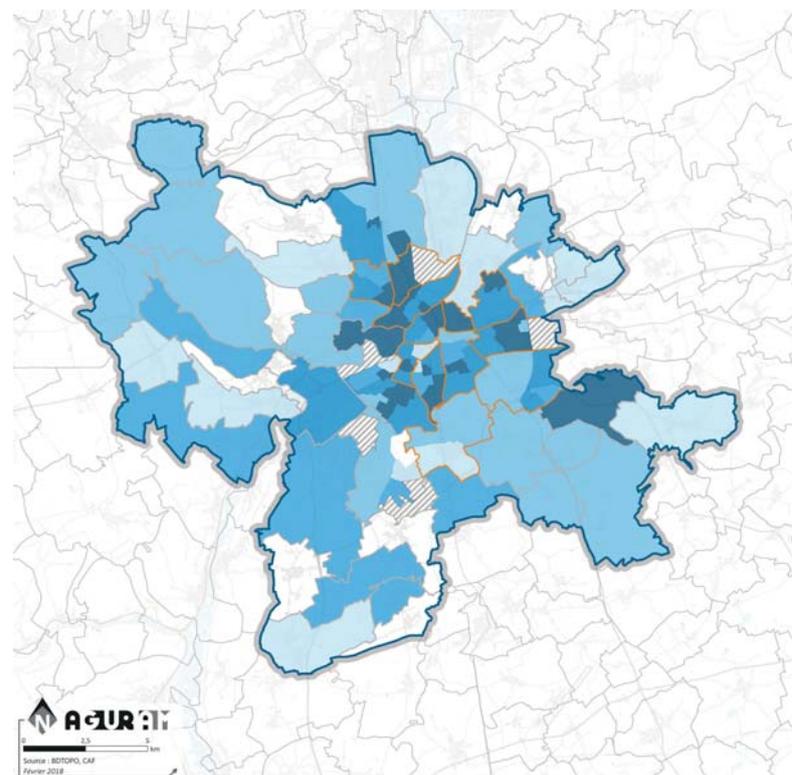
Part d'enfants de moins de trois ans vivant dans une famille monoparentale



Source: Fichier allocataires (CAF) - 2016

Source: Fichier allocataires (CAF) - 2016

Part des enfants de moins de 3 ans vivant dans un foyer monoparental, dans le total des enfants de moins de 3 ans vivant en famille, 2016



1: Un foyer monoparental est composé d'un parent élevant ses enfants sans conjoint dans un même logement.



PLUS D'UN ENFANT DE MOINS DE TROIS ANS SUR TROIS VIT À METZ MÉTROPOLE DANS UN FOYER À BAS REVENUS EN 2016

A travers son plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (adopté le 21 janvier 2013), le gouvernement a fixé comme objectif d'améliorer l'accueil en structures collectives des enfants de moins de trois ans issus de familles modestes. Dès lors, le niveau de revenus d'une famille vient compléter les autres critères nécessaires à l'attribution d'une place dans une structure (profession, parent seul, lieu de résidence,...).

Au sein de Metz Métropole, 6762 foyers avec jeunes enfants disposent d'un bas revenus en 2016, soit 37% des familles allocataires. Près d'un enfant sur deux (44% des foyers avec des enfants de moins de trois ans) est concerné dans la ville de Metz.

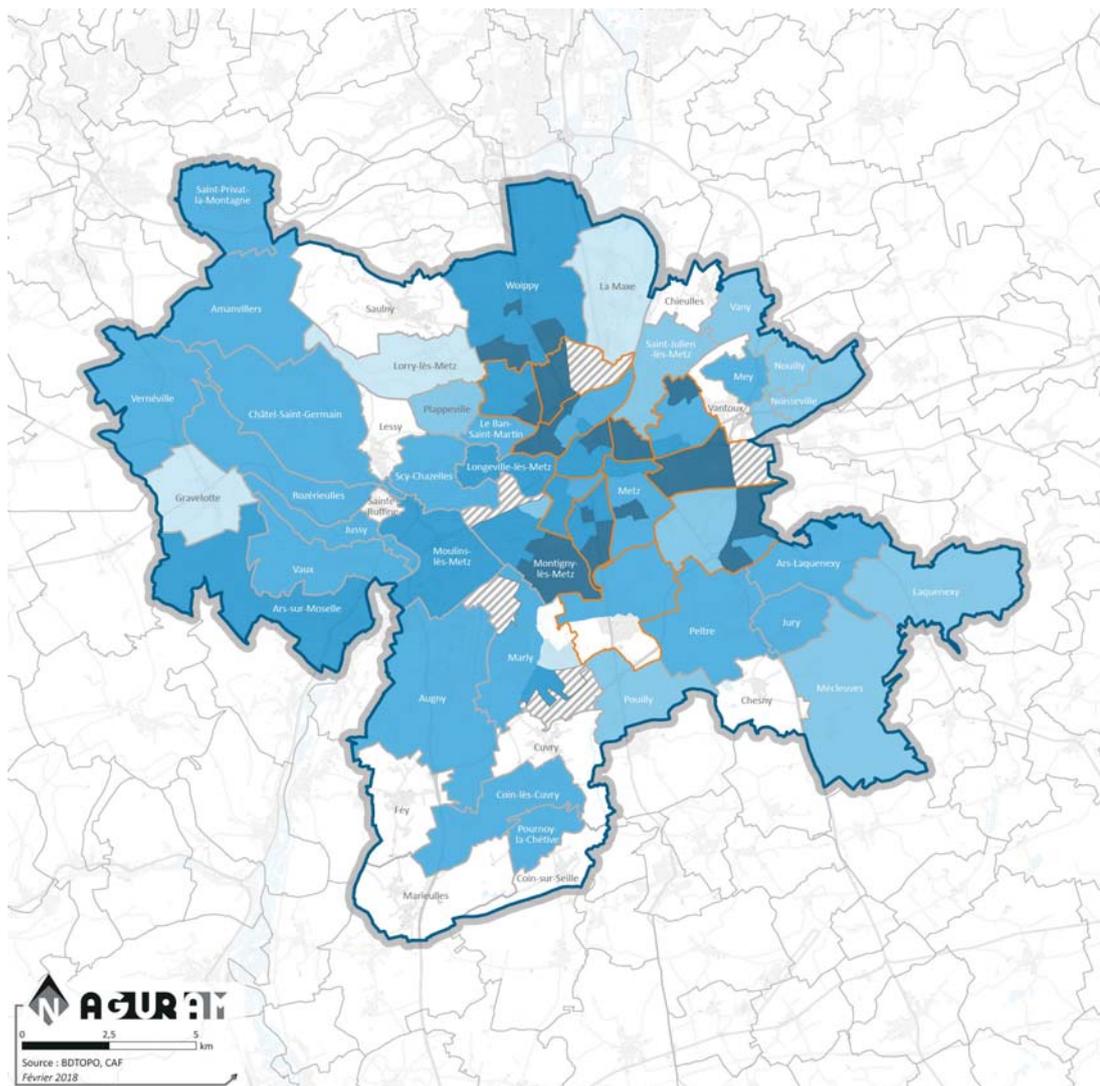
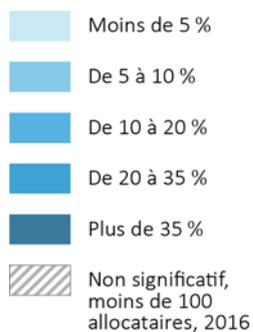
Ces familles résident en majorité dans les secteurs urbains. Cette répartition spatiale de la précarité recouvre la géographie de la politique de la ville.

Les proportions deviennent plus faibles en s'éloignant du centre de l'agglomération. Toutefois, ceci ne doit pas conduire à négliger l'existence de familles à bas revenus en périurbain. D'autant que pour ces familles le choix du mode de garde est restreint.

Bas revenus : le seuil de bas revenus de référence est calculé par l'Insee qui l'établit à 60% du revenu disponible médian par unité de consommation, avant impôt, de la population enquêtée lors de l'Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS) (hors les personnes de plus de 65 ans et plus). En 2015, le seuil de 60% pour :

- ◆ une personne monoparentale avec un enfant de -14 ans : 1320€
- ◆ un couple avec 2 enfants de -14 ans : 2132€

Part des familles à bas revenu ayant au moins un enfant de moins de 3 ans, dans le total des familles ayant un enfant de moins de 3 ans, 2016





3

UNE DIVERSITE DE L'OFFRE CONDITIONNEE AU LIEU DE RESIDENCE

Face à ces besoins, deux types de mode de garde sont possibles pour les parents ; l'accueil en structure collective et/ou l'accueil individuel. Le territoire de Metz Métropole compte 56 structures d'accueil collectif réparties sur 10 communes. En 2017, ces établissements offrent 1397 places en très majorité sur la commune de Metz.

Pour les foyers ne disposant pas de places au sein de structure collective (ou partiellement), le recours à l'une des 1016 assistantes maternelle en activité en novembre 2016, constitue une alternative. Cette pratique est fortement répandue en zone périurbaine, en raison de l'absence de structure collective sur ces territoires.

La recherche d'un mode de garde semble privilégier la proximité du lieu de résidence, pour différents motifs (critères d'attribution en accueil collectif ? organisationnel ?...). Ce constat semble se confirmer par l'examen de l'origine géographique des enfants accueillis en structure collective. Majoritairement, le rayonnement de ces structures se concentre sur la commune d'implantation voir aux communes périphériques.

Ces données illustrent également des choix motivés par la proximité du lieu d'emploi d'au moins un des parents. A ce jour, la ville de Metz concentre la très grande majorité des emplois de l'agglomération, conduisant à concentrer les flux journaliers des actifs du territoire. Si les emplois sont principalement présents dans le tissu urbain, une hausse s'observe dans les zones dédiées à l'activité économique, où les structures d'accueil collectif sont quasi-absentes.

56



structures d'accueil
collectif au sein de la
métropole

1 487



places disponibles en
structure d'accueil
collectif

1 016



assistantes maternelles
en activité en
novembre 2016

2 596



enfants gardés par une
assistante maternelle à
Metz Métropole

UNE DIVERSITÉ DE L'OFFRE CONDITIONNÉE AU LIEU DE RÉSIDENCE

L'accueil de la petite enfance regroupe les différents modes de garde, en dehors de la garde parentale, pour les enfants de moins de trois ans, avant leur entrée à l'école maternelle (voire), jusqu'à l'âge de six ans en dehors du temps scolaire. Les parents peuvent recourir à plusieurs modes d'accueil (voire les combiner). En dehors d'une garde familiale (parents, grands-parents,...), les enfants âgés de moins de six ans peuvent être accueillis par un établissement d'accueil collectif (crèche, halte-garderie, micro-crèches, structure multi-accueil,...) à temps plein, partiel ou même occasionnel. Les parents peuvent aussi opter pour un accueil individuel par une assistante maternelle à son domicile ou à celui des parents.

UNE OFFRE D'ACCUEIL COLLECTIF CONCENTRÉE SUR METZ

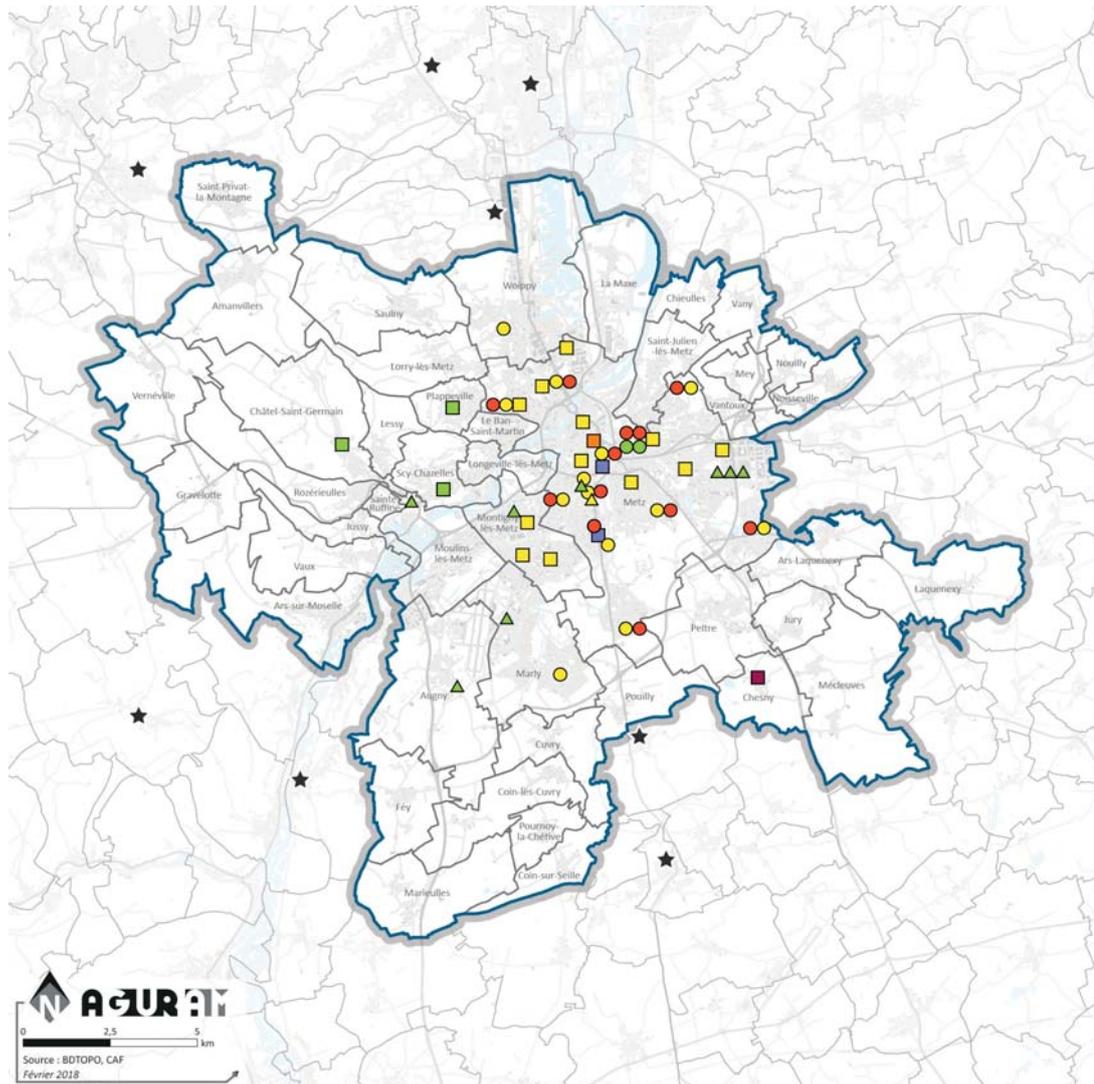
L'agglomération messine compte 56 structures collectives dont les structures privées et les micro-crèches PAJE (Prestation d'accueil du jeune enfant). Ces établissements se répartissent inégalement sur le territoire et se concentrent au sein des communes urbaines, et principalement sur la ville de Metz (43 structures). Parmi les 44 communes qui composent l'agglomération messine, 10 seulement disposent d'une offre d'accueil collectif, structures privées et micro-crèches PAJE comprises.

Les structures (hors micro-crèches PAJE), présentes sur Metz Métropole et bénéficiant de la PSU², offrent 1397 places théoriques, (1487 places pour l'ensemble des structures indépendamment du mode de gestion et de financement). L'appréciation de la répartition de l'offre peut être mesurée à partir du taux d'équipement³. Sur Metz Métropole, il est de 18,6%, cela signifie que pour 100 enfants de moins de trois ans résidant à Metz Métropole, il existe en moyenne 19 places au sein des structures d'accueil collectif⁴.

- Mode de garde**
- Crèche collective
 - Crèche familiale
 - Crèche parentale
 - Micro-crèche
 - Halte-garderie
 - Multi-accueil

- Mode de gestion**
- Municipale
 - Partenariale
 - △ Privée

- Structures hors Metz Métropole**
- ★



2: A Metz, deux structures privées bénéficient de la PSU : la micro-crèche "Chocolat" (10 places) et le multi-accueil "Sente A My" (18 places)

3: Nombre de places en structures d'accueil collectif (multi accueil, crèche familiale, halte-garderie,... hors crèches d'entreprises et établissements privés) par rapport au nombre d'enfants de moins de trois ans.

4: Cette offre en structure d'accueil collectif n'est présente qu'au sein de 10 communes. Prioritairement cette offre s'adresse aux familles résidentes sur la commune, dès lors le calcul du taux d'équipement devrait s'en tenir à rapporter le nombre de places à la population des moins de trois ans des seules communes « équipées ». Ce qui aboutit à un taux d'équipement de 23,9% (5 847 enfants de moins de trois ans pour 1 397 places).



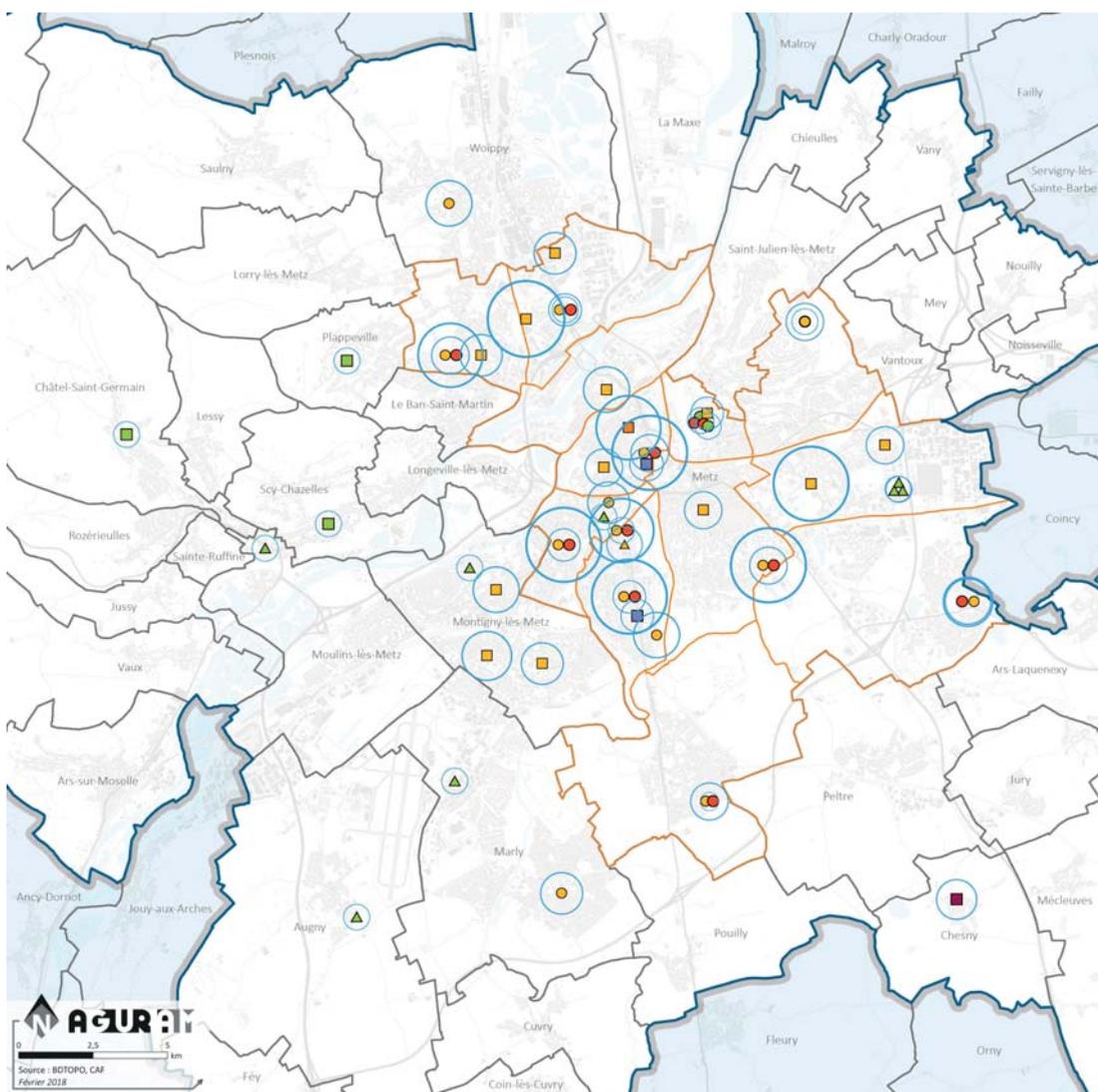
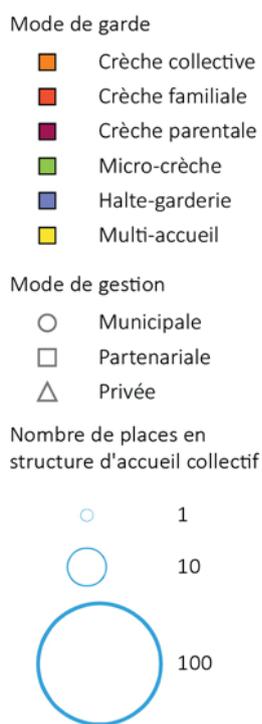
A titre comparatif, d'après l'observatoire national de la petite enfance, la moyenne nationale s'établit à plus de 17 places pour 100 enfants de moins de trois ans en 2014.

Toutefois, cet indicateur ne tient pas compte des modalités d'accueil des différentes structures à temps plein et à temps partiel. Dès lors, le taux d'équipement mesuré est inférieur à la proportion d'enfants fréquentant une structure d'accueil puisqu'en réalité une place peut bénéficier à plusieurs enfants. Son appréciation doit également être modérée compte tenu des données nécessaires à sa construction. Ici, il a été rapporté à la population des moins de trois ans en 2013 à l'offre d'accueil de 2017.

Pour prendre en compte les modalités d'accueil, le taux d'équipement peut être complété par un second indicateur avec le taux d'inscription (nombre d'enfants inscrits rapporté à la population des moins de trois ans). Au sein de l'agglomération, ce taux est de 52,6%.

D'une manière générale, d'autres indicateurs peuvent être mobilisés pour saisir d'autres aspects comme par exemple l'optimisation actuelle de l'utilisation et de l'occupation des structures d'accueil collectif (PSU). Ces aspects se mesurent à partir du taux de fréquentation en accueil collectif⁵ et du taux d'occupation en accueil collectif⁶. Les taux de fréquentation et d'occupation moyens à Metz Métropole sont respectivement de 58,8% et 69,9%.

Les établissements d'accueil du jeune enfant peuvent bénéficier de subventions de la part de la CAF directement via la PSU (Prestation de Service Unique) ou indirectement via le complément mode de garde (Cmg) de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje).



5: Taux de fréquentation (hors structures privées) : rapport entre le nombre d'heures de garde effective (présence réelle des enfants) et la capacité théorique d'accueil (capacité d'accueil des structures en nombre d'heures théoriques annuelles).

6: Taux d'occupation en accueil collectif (hors structures privées) : rapport entre le nombre d'heures facturées et la capacité théorique d'accueil (capacité d'accueil des structures en nombre d'heures théoriques annuelles).



L'assistante maternelle (ou assistant maternel) est une professionnelle de la petite enfance qui accueille, à son domicile ou dans une maison d'assistantes maternelles, jusqu'à 4 enfants mineurs, généralement âgés de moins de six ans. Elle doit obligatoirement être agréée par le conseil départemental après avis des services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Au sein de l'agglomération messine, indépendamment des assistantes maternelles rattachées à une structure collective (crèche familiale), on dénombrait 1016 assistantes maternelles en activité en novembre 2016. Ces professionnels résident au sein des communes de Metz Métropole, et ont la garde de 2596 enfants.

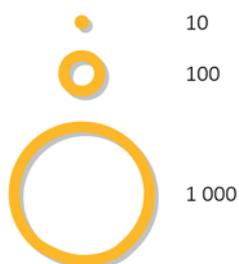
Selon les données 2016 du complément de libre choix du mode de garde (CMG) fournies par la CAF de Moselle, 1354 enfants de moins de trois ans sont gardés par une assistante maternelle

agréée. Ceci correspond à 20% des enfants de moins de trois ans résidant dans l'agglomération (rapport entre le nombre d'enfants de moins de trois ans percevant la CMG assistante maternelle et le nombre d'enfants allocataires).

Le recours à une assistante maternelle est moins répandu à Metz et à Woippy, à l'inverse des communes situées en périphérie, notamment à l'est de l'agglomération. Dans les communes périurbaines, le recours à une assistante maternelle est fortement répandu avec en moyenne près d'un enfant sur deux concerné par ce mode de garde.

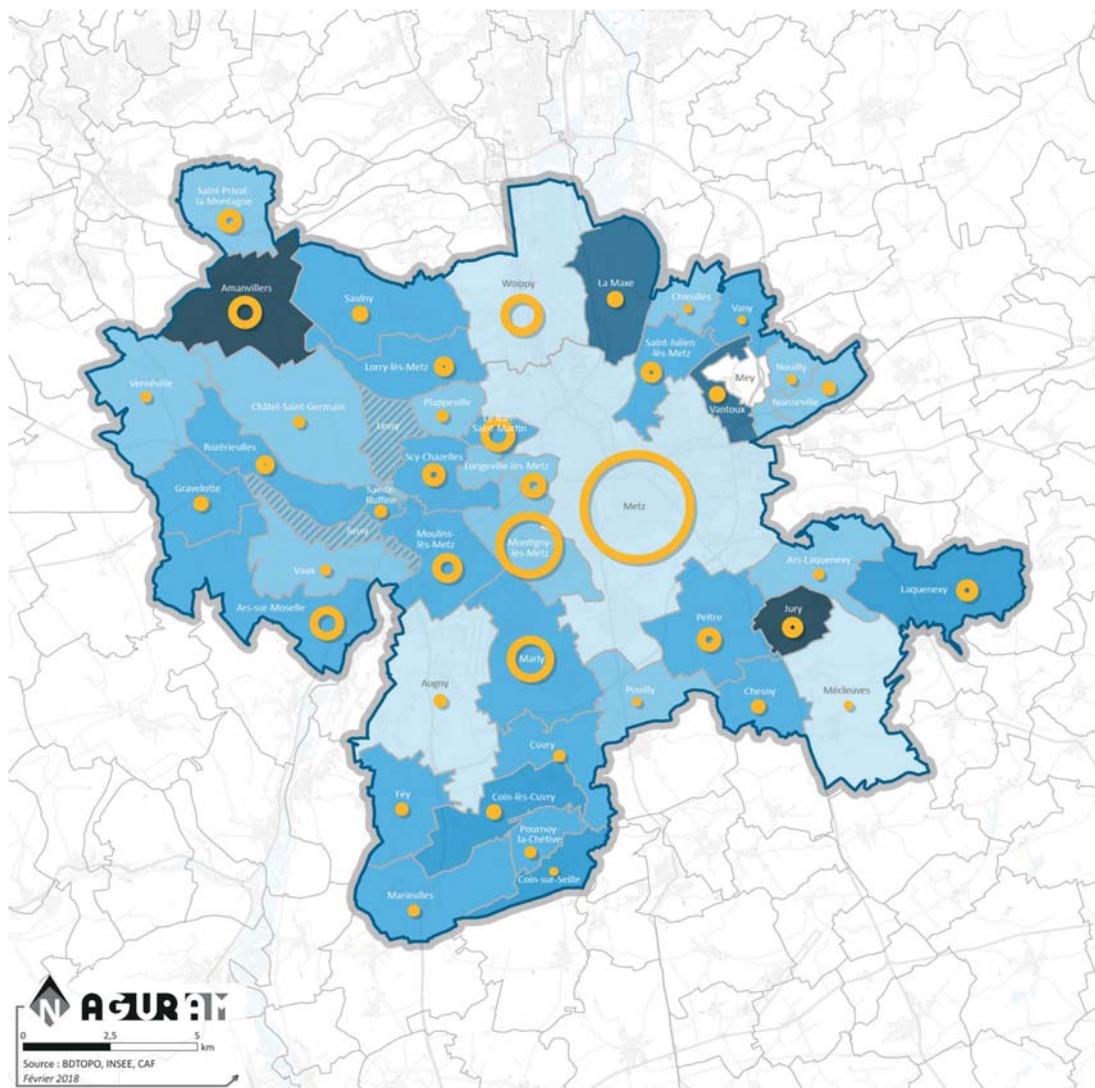
En l'absence de données plus précises, l'appréciation de la couverture de l'offre en accueil individuel est délicate. L'étude de l'origine géographique des enfants accueillis chez une assistante maternelle n'a pu être menée.

Nombre d'enfants gardés par une assistante maternelle



Non significatif, moins de 5 enfants gardés par une assistante maternelle, 2016

Taux d'équipement en accueil individuel (pour 100 enfants), 2016 et 2013



7: Les données ont été recueillies auprès des établissements bénéficiant de la PSU. Les informations provenant des structures de Woippy, Châtel-Saint-Germain et de Tournicoti à Metz n'ont pu être récupérées.

LE RECOURS À LA GARDE À DOMICILE RESTE MARGINAL DANS L'AGGLOMÉRATION MESSINE

La garde à domicile (voir l'encart) est particulièrement développée dans la région parisienne. En province, le taux d'enfants dont les parents bénéficient d'une aide pour une garde à domicile reste

très faible. Dans l'agglomération messine, seulement 45 enfants en 2016 sont concernés (0,7% des enfants de moins de 3 ans dans les parents sont allocataires).

L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ENFANTS ACCUEILLIS DANS LES STRUCTURES DE LA MÉTROPOLE

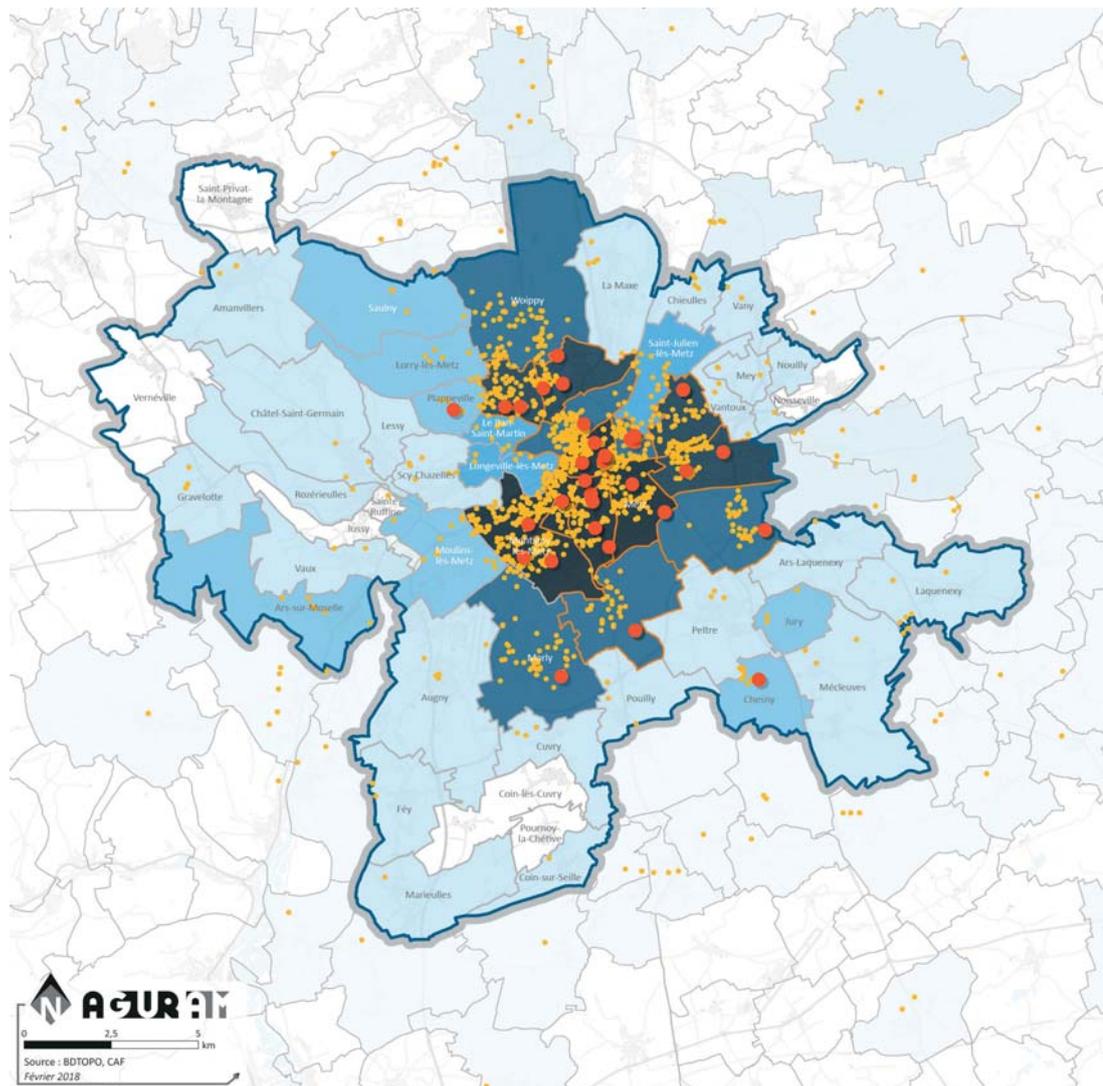
A partir de la base adresse des enfants accueillis dans les différentes structures⁷ de la métropole, il a été possible d'établir le rayonnement des établissements d'accueil du jeune enfant.

der en dehors de Metz Métropole. A l'échelle infracommunale, les structures messines rayonnent majoritairement à l'échelle de leur quartier où elles constituent une véritable offre de proximité.

Globalement, la majorité des enfants accueillis réside au sein de la commune d'implantation de l'équipement à l'exception de Chesny pour qui la provenance des enfants se partage entre les communes situées à proximité. Pour les structures messines, plus de 82% des enfants accueillis résident dans la capitale mosellane. Ils sont 3,5% à habiter dans la commune de Woippy et 5,5% à rési-

der en dehors de Metz Métropole. A l'échelle infracommunale, les enfants résident dans des communes situées dans un périmètre proche de l'équipement. La présence d'enfants résidant dans des communes de la première, voire de la deuxième couronne de Metz est très faible, mais elle illustre une recherche de garde à proximité du lieu d'emploi des parents.

Nombre d'enfants accueillis dans une structure, 2017



La garde à domicile consiste à employer une personne pour faire garder son ou ses enfants au domicile des parents. Il est aussi possible de partager la garde avec une autre famille pour partager les frais. Dans ce cas, on parle de garde partagée, elle s'effectue au domicile d'une famille ou alternativement chez chacune d'entre elles.

UNE CONCENTRATION DE L'EMPLOI SUR METZ, MAIS QUI SE DIFFUSE SUR DES ZONES D'ACTIVITÉS DÉDIÉES DÉPOURVUES D'ÉQUIPEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Avec 112900 emplois en 2014, Metz Métropole est le principal pôle d'emplois en Moselle. Sa ville centre concentre près de 70% des emplois de l'agglomération. Cette proportion monte à près de 84% en y associant les communes du noyau urbain. Parmi ces emplois, ce sont 55100 actifs ayant au moins un enfant, qui travaillent dans la métropole soit près de 50%.

Depuis quelques années, la métropole, à travers sa ville centre et les communes du noyau urbain, enregistre un recul de l'emploi. Seule la zone périurbaine maintient une dynamique positive.

La création du Pôle Santé Innovation de Mercy et de l'hôpital Robert Schuman ont entraîné la fermeture de plusieurs établissements de santé (Hôpital Bon-Secours, Maternité Sainte-Croix, Hôpital privé Saint-André) et le transfert d'environ 3500 emplois liés à la santé du centre-ville vers les franges est de l'agglomération. De ce fait, la part d'emploi dans les quartiers du centre-ville a reculé. Cet effet accentue un peu plus la présence d'emplois en dehors du tissu urbain, au profit d'espaces dédiés comme Actisud, Actipôle, Technopôle, Deux Fontaines,... En revanche, les structures d'accueil collectif sont principalement présentes dans le tissu urbain.

Mode de garde

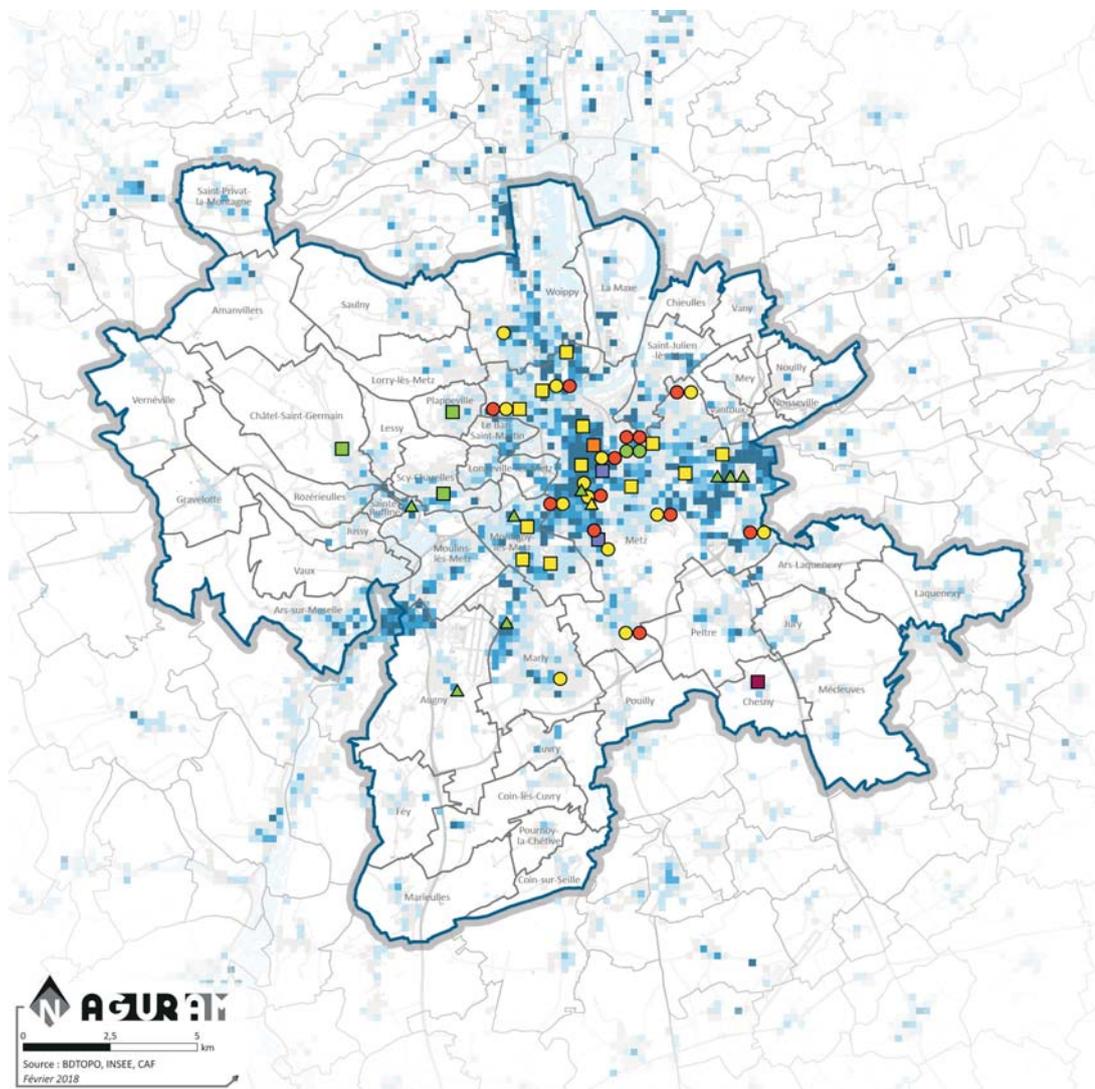
- Crèche collective
- Crèche familiale
- Crèche parentale
- Micro-crèche
- Halte-garderie
- Multi-accueil

Mode de gestion

- Municipale
- Partenariale
- △ Privée

Effectifs des établissements SIRENE 2017-200m

- Possible présence d'effectifs
- Moins de 15
- De 15 à 30
- De 30 à 50
- De 50 à 100
- Plus de 100

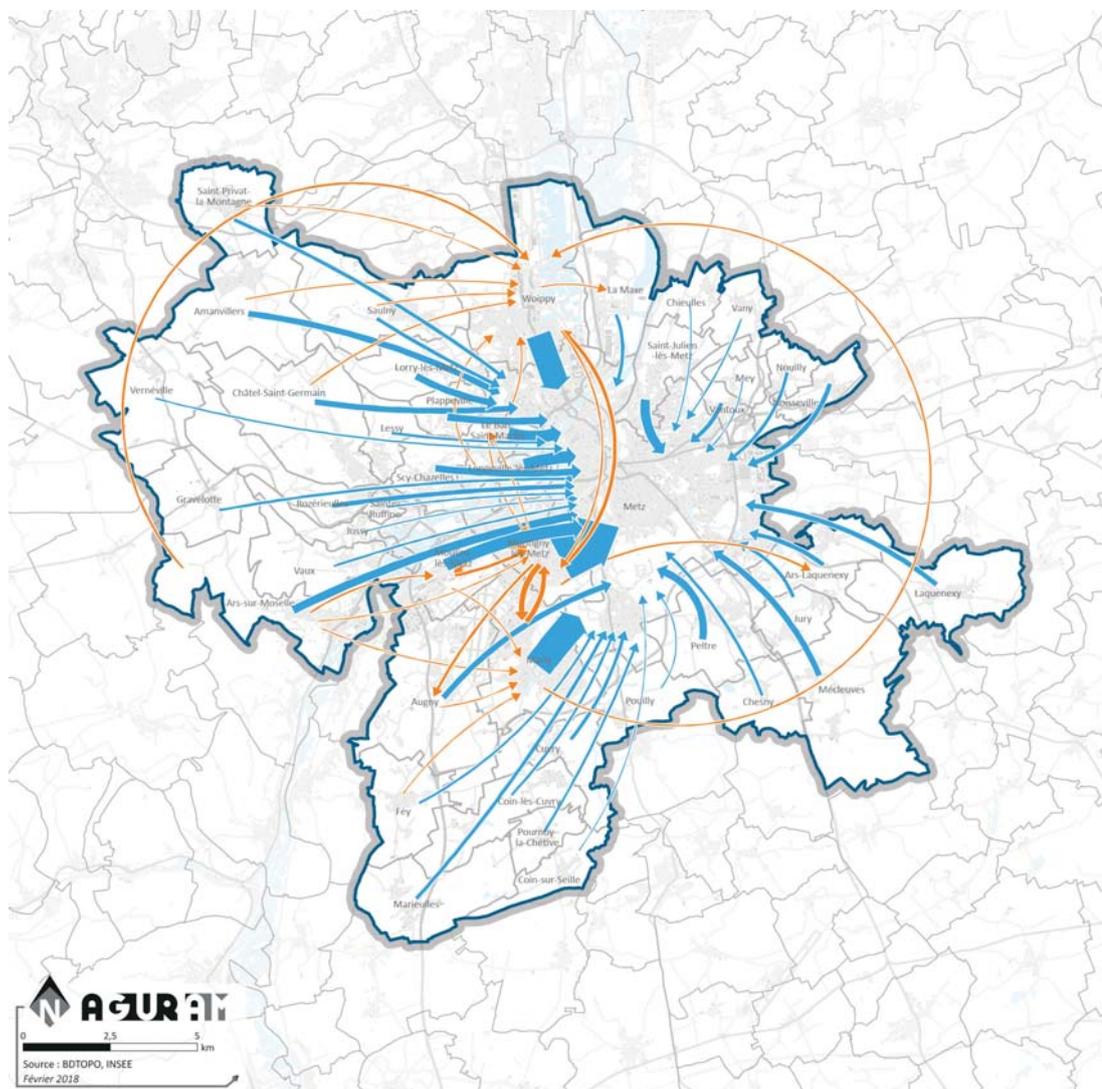


Cette concentration d'emplois dans le cœur d'agglomération a de forts effets sur les déplacements quotidiens. La grande majorité des trafics domicile-travail se tournent vers Metz. Quelques flux secondaires apparaissent en direction de Marly, Montigny-lès-Metz et Woippy, qui sont également d'importants pourvoyeurs d'emplois.

Malgré ce mouvement centrifuge d'activités et d'emplois dans l'agglomération, il n'apparaît pas à ce jour de flux notable entre les communes périurbaines. Ceux-ci restent quasi exclusivement orientés vers Metz.

Flux domicile-travail (hors lieu de résidence Metz), 2013

- █ Flux domicile-travail à destination de Metz
- █ Flux domicile-travail hors Metz





4

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE D'ACCUEIL : QUELS ENJEUX ?

L'estimation des besoins d'accueil, au sens large, difficile tant sur un plan actuel que prospectif, constitue un exercice délicat.

Toutefois, le recensement des opérations d'aménagement en cours de réalisation ou envisagées au sein de Metz Métropole, permet d'imaginer quelques tendances possibles.

Parmi les 4 500 logements programmés au sein de Metz Métropole, une grande majorité se concentre dans les communes du Ban-Saint-Martin, Marly, Metz, Montigny-lès-Metz et Woippy. Ces grands projets d'habitat vont conduire à l'arrivée de nouveaux ménages parmi lesquels des ménages avec de jeunes enfants, avec une incidence favorable sur les dynamiques baissières évoquées plus haut.

Principale alternative à l'absence de place en structure collective, le recours à une assistante maternelle risque d'être de plus en plus difficile pour les familles. Ceci en raison d'un manque de renouvellement parmi les professionnels, qui sont plus de 35% à être prochainement en retraite au sein de Metz Métropole.



1/4



des assistantes
maternelles ont plus de
55 ans

≈ 4 500

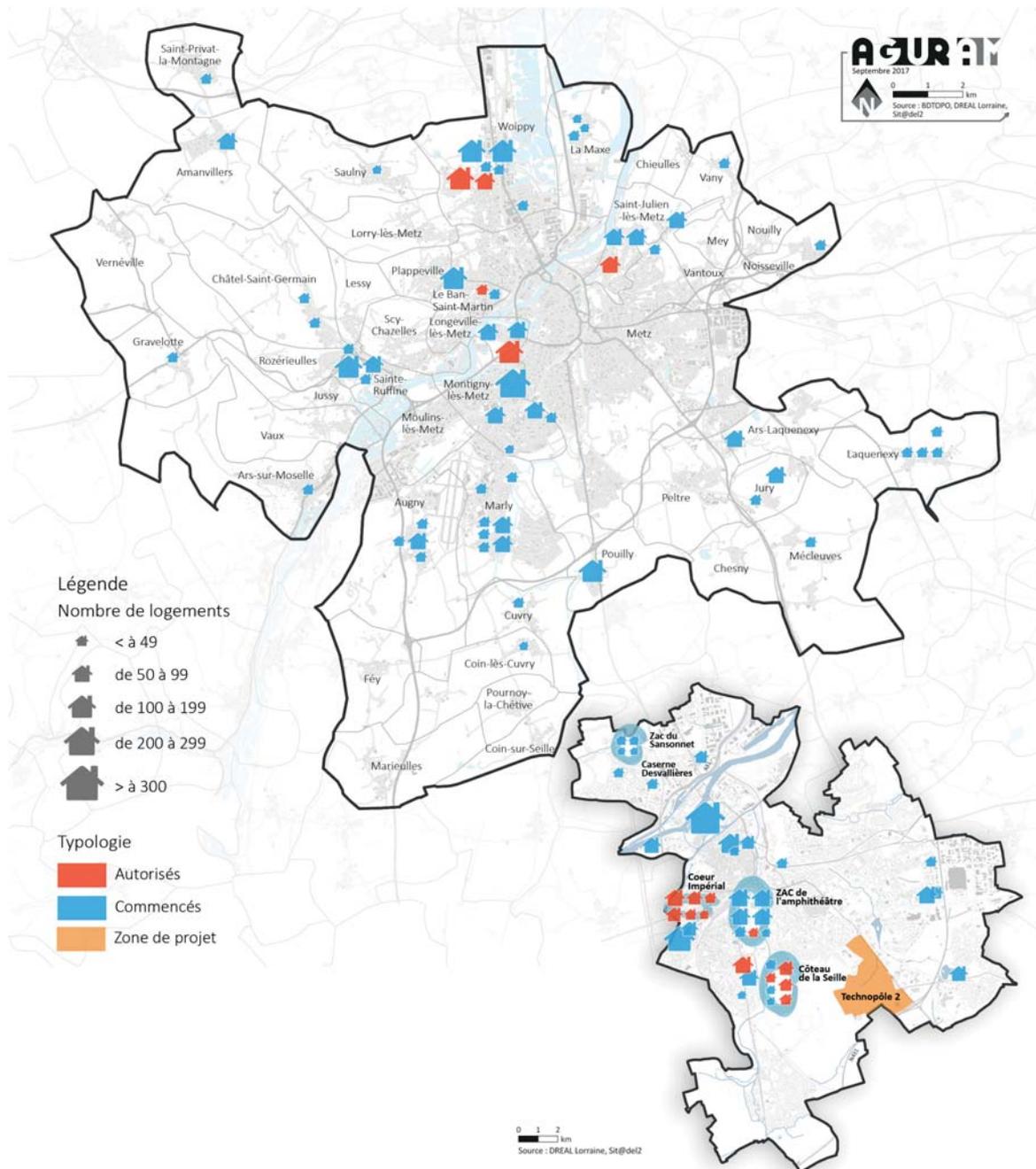


logements programmés
dans le cœur urbain

LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA DEMANDE

L'agglomération messine accueille de nombreux programmes de logements. Ces opérations d'aménagement en cours de réalisation ou encore envisagées se répartissent au sein des 44 communes de la métropole messine. Toutefois, la majorité des grands projets d'habitat est concentrée au Ban-Saint-Martin, Marly, Metz, Montigny-lès-Metz et Woippy. Ce développement en noyau urbain conduira à l'arrivée de nouveaux ménages dont nécessairement des ménages avec de jeunes enfants. Cette nouvelle population éprouvera le besoin de disposer d'un mode d'accueil pour leurs enfants.

D'autres opérations avec des programmes importants en termes de construction de logements se localisent dans le périurbain de la métropole. Il s'agit notamment des ZAC de la Passerelle à Jury (300 logements à terme) et la ZAC de Chèvre Haie à Pouilly (environ 200 logements à terme). D'autres lotissements sont en cours de réalisation au sein de communes périurbaines avec un nombre de parcelles nettement moins important.



LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE L'OFFRE D'ACCUEIL INDIVIDUEL

La région Grand Est est confrontée à une baisse du nombre d'assistantes maternelles en exercice (-3,1% en 2015 contre 3,0% au niveau national). Ce recul concerne tous les départements et les territoires. En novembre 2016, 35% des assistantes maternelles en activité dans la métropole messine ont plus de 55 ans. Une assistante maternelle sur 4 à plus de 55 ans dans ¾ des communes

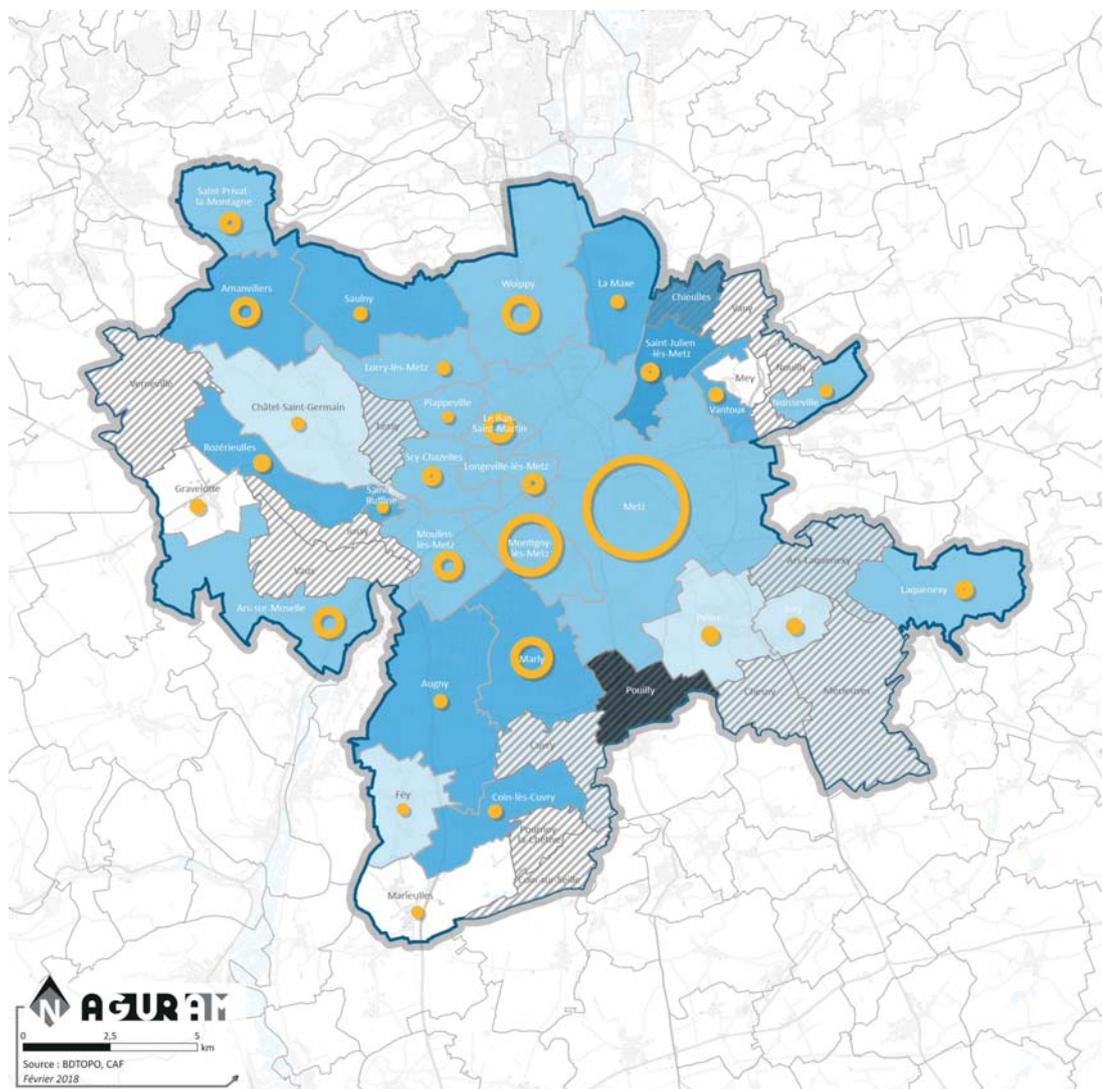
de Metz Métropole. Cette situation est d'autant plus préoccupante que le nombre d'arrivées dans la profession est déjà insuffisant pour compenser les départs. Or, le recours aux assistantes maternelles constitue le mode d'accueil privilégié par des nombreux ménages résidant en zone périurbaine.

Nombre d'assistantes maternelles en activité, novembre 2016



Non significatif, moins de 5 assistantes maternelles, novembre 2016

Part des assistantes maternelles de plus de 55 ans, novembre 2016





SYNTHÈSE

- ◇ L'offre d'accueil collectif se concentre au sein des communes urbaines de l'agglomération messine, principalement à Metz. Cette concentration limite les choix de mode d'accueil des familles résidant en dehors des communes urbaines. Ces familles sont de plus en plus nombreuses à résider hors du noyau urbain et on observe une croissance de la population des 0-3 ans en périphérie et au-delà même de la métropole. Pour autant, les nombreux programmes immobiliers lancés à Metz, Montigny-lès-Metz et Woippy risquent d'accroître la demande et inverser cette tendance.

Cette situation conduit à s'interroger sur la répartition de l'offre en accueil collectif sur la métropole et sur l'offre des structures à destination des familles non résidentes. Se pose également la question du renouvellement de l'offre en accueil individuel en raison de la part importante de professionnels âgés de plus de 55 ans.

- ◇ La prise en compte des conditions de vie des parents est nécessaire afin d'évaluer au mieux leurs besoins. Qu'il s'agisse de la situation des parents au regard de l'emploi (bi-activité, chômage,...), de leurs revenus ou de la structuration de leur ménage (monoparentalité,...) les attentes et les besoins seront différents mais essentiels pour concilier vie familiale et vie professionnelle.

A travers son plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (adopté le 21 janvier 2013), le gouvernement a fixé comme objectif d'améliorer l'accueil en structures collectives des enfants de moins de 3 ans issus de familles modestes. Au sein de Metz Métropole, les familles potentiellement concernées résident principalement en milieu urbain où l'offre est fortement concentrée et susceptible de répondre à leurs attentes. Si leur part reste moindre, quelle réponse apporter aux familles au profil similaire résidant en milieu périurbain ?

- ◇ Les questions relatives à l'extension de la couverture territoriale en structures d'accueil collectif amènent à s'interroger sur la pertinence de la localisation de ces nouvelles structures collectives : à proximité du lieu de résidence, du lieu d'emploi, « entre les deux ».

L'emploi au sein de la métropole tend à se localiser de plus en plus dans des zones d'activité dédiées, dont la gestion appartient à l'intercommunalité, avec des salariés résidant au sein de l'agglomération voire au-delà. Dès lors, la création d'une structure au sein de ces espaces nécessite d'ouvrir l'accueil aux personnes « non-résidentes » et pose la question de ses modalités de gestion.

- ◇ L'un des enjeux transversaux réside dans le renforcement de la connaissance de la demande et du besoin des familles.



5

ANNEXES



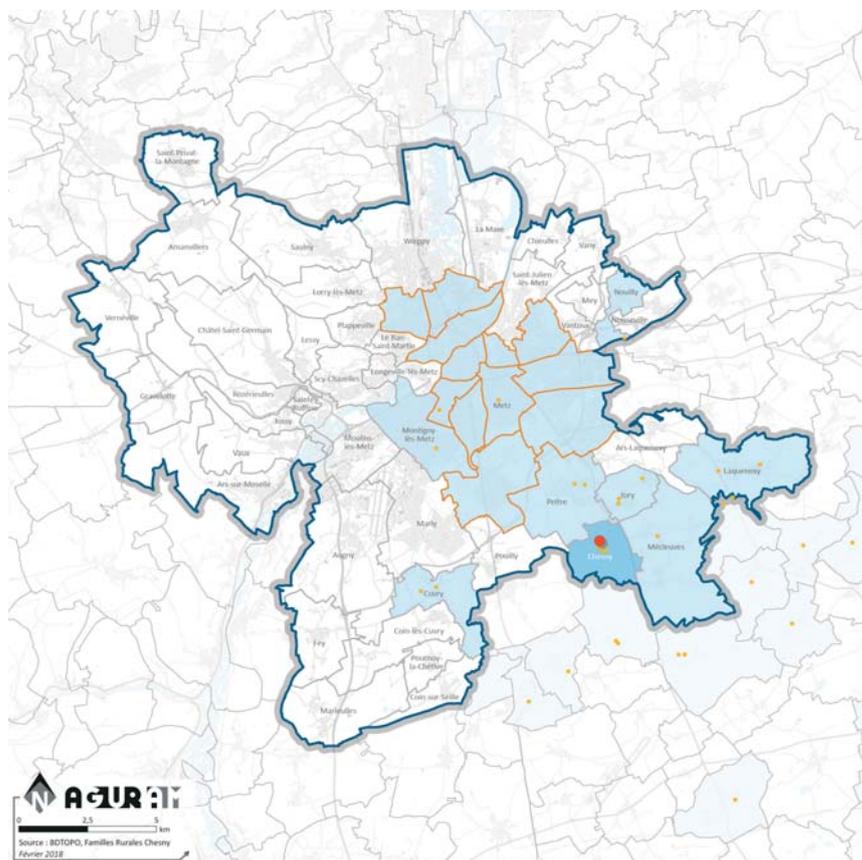
RÉPARTITION COMMUNALE DES ÉTABLISSEMENTS ET DE LEUR NOMBRE DE PLACES SELON LE TYPE DE PRESTATION DE LA CAF EN 2016

COMMUNES	Nombre d'établissements		Nombre de places	
	EAJE (PSU)	PAJE	EAJE (PSU)	PAJE
Augny	-	1	-	10
Châtel-Saint-Germain	1	-	10	-
Chesny	1	-	23	-
Marly	1	1	25	10
Metz	40	3	1 219	30
Montigny-lès-Metz	3	1	90	10
Moulins-lès-Metz	-	1	-	10
Plappeville	1	-	10	-
Scy-Chazelles	-	1	-	10
Woippy	1	-	30	-
	48	8	1 397	80
	56		1 487	

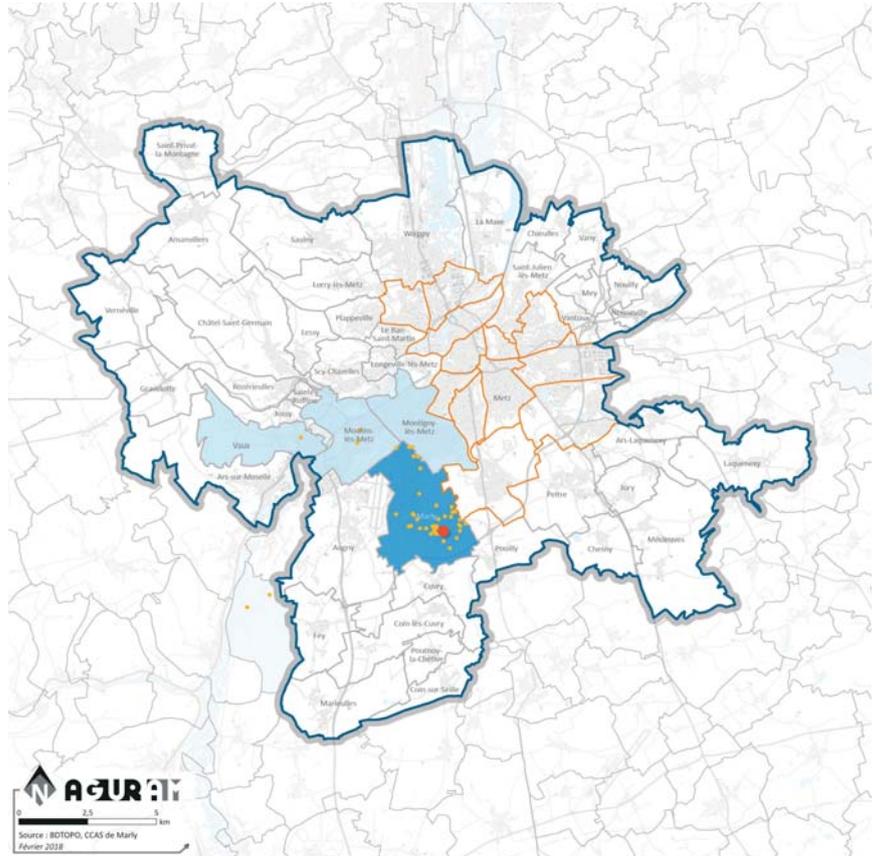
Source: Données CAF- 2016

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ENFANTS ACCUEILLIS DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF

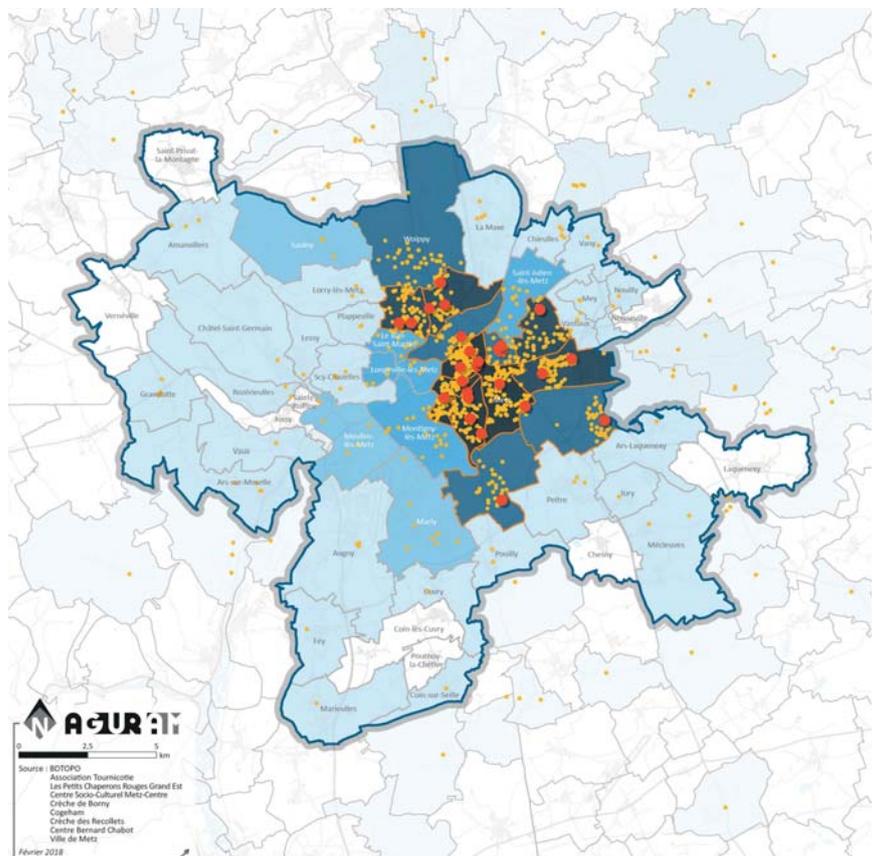
Nombre d'enfants accueillis dans la structure de Chesny, 2017



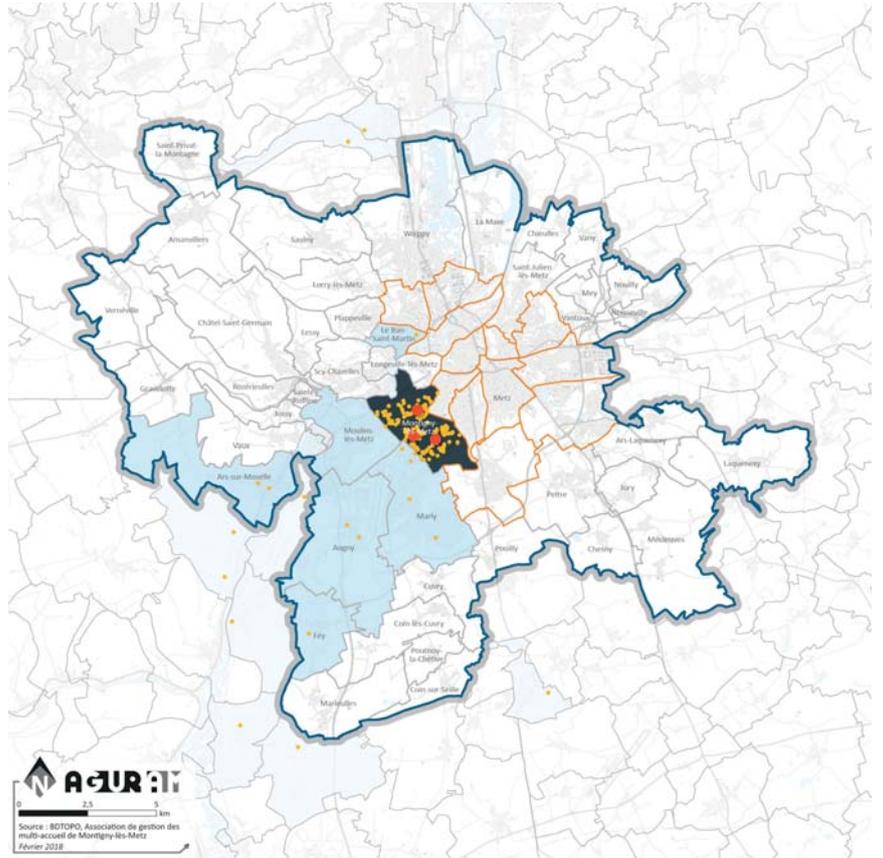
Nombre d'enfants accueillis dans la structure de Marly, 2017



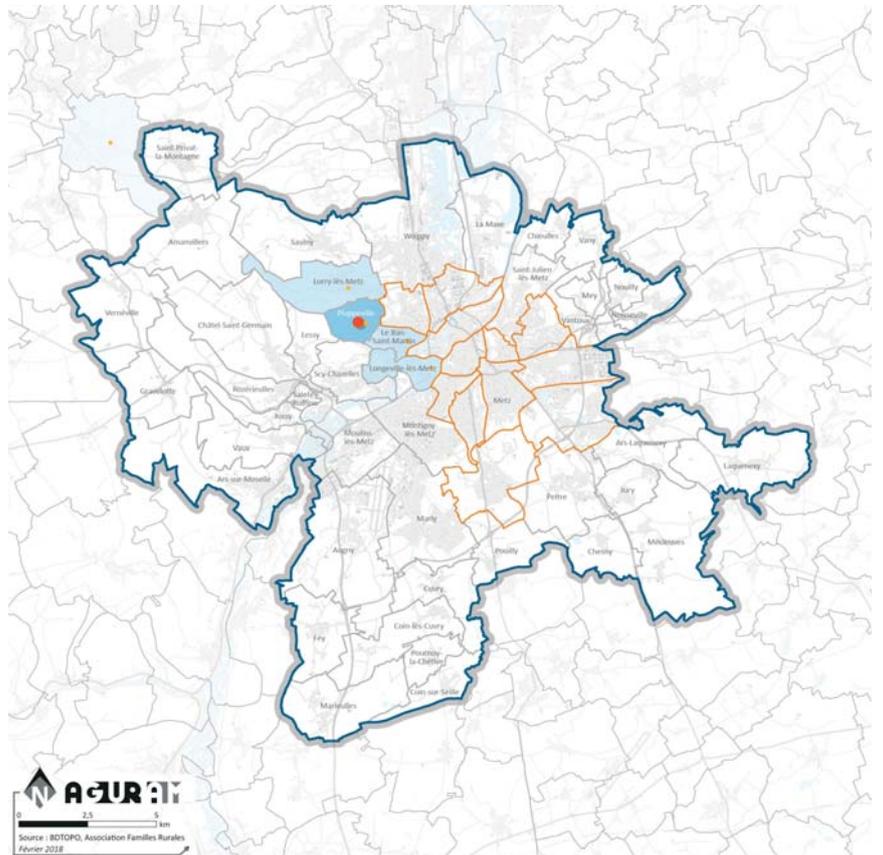
Nombre d'enfants accueillis dans les 26 structures de Metz, 2017



Nombre d'enfants accueillis dans les 3 structures de Montigny-lès-Metz, 2017



Nombre d'enfants accueillis dans la structure de Plappeville, 2017







 Retrouvez toutes les publications de l'agence : www.aguram.org

  @agenceaguram

Directeur de la publication : Patricia GOUT

Directeur d'études : Michel STENTA

Étude réalisée par : Maël TILLARD

Réalisation graphique et cartographique : Amandine SCHLOUPT, Kevin RODEGHIERO

Crédit photographique : Designed by Freepik

Sources : Insee, CAF de Moselle

Date de parution : avril 2018

AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

Immeuble Ecotech | 3 rue Marconi - 57070 METZ |
tél. : 03 87 21 99 00 | contact@aguram.org |